

ACCORD AÉRIEN MAROC - UE

LE TERRITOIRE SAHRAOUI NON CONCERNÉ

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8582 SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ÉLECTIONS LOCALES

L'ANIE à pied d'œuvre

Page 16

DURCISSEMENT DE LA POLITIQUE ANTIDROGUE

LES PARTIS SALUENT LE TOUR DE VIS DE TEBBOUNE

La décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de renforcer le dispositif national de lutte contre le narcotrafic, avec la transformation d'une ancienne caserne de l'ANP à Tanezrouft en établissement pénitentiaire de haute sécurité et la création d'une structure spécialisée, a été saluée par plusieurs formations politiques. Le Front El Moustakbal, Sawt Echaâb et El Karama y voient un signal de fermeté face à un phénomène considéré comme une menace directe pour la sécurité nationale et la stabilité du pays. PAGE 3



TRAFIC DE COCAÏNE À ORAN

Près de 230 kg saisis et 20 suspects arrêtés

Page 6

EN S'ATTAQUANT DÉSORMAIS AUX PÉTROLIERS IRANIENS

Washington choisit l'escalade

Page 7

24 000 JEUX ET 20 000 LIVRES POUR LES SINISTRÉS

Bendouda lance la caravane de la solidarité

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SID ALI KHALDI DEPUIS JIJEL :

«Tous les agriculteurs seront indemnisés»

C'EST à la wilaya de Jijel qu'a effectué le nouveau ministre l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, sa première sortie sur le terrain avec un message rassurant, celui d'indemniser tous les agriculteurs ayant subi des pertes causées par les incendies, conformément aux instructions du président de la République.

Les agriculteurs touchés par les incendies survenus dans la wilaya « seront indemnisés pour toutes leurs pertes, quelle qu'en soit la nature », a affirmé le ministre lors des échanges avec les agriculteurs.

Mettant en avant les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que les directives du Premier ministre, Sifi Ghrieb, relatives à la prise en charge des pertes engendrées par les incendies qui ont touché la wilaya la semaine passée, le ministre s'est enquis des préoccupations des agriculteurs de la région, qui ont fait part de leurs pertes en matière d'élevage de bétail, d'arboriculture (l'oléiculture, notamment), d'apiculture et d'aviculture. Khaldi a souligné que sa visite dans la wilaya de Jijel vise « à réaffirmer le soutien total et la solidarité de l'Etat avec l'ensemble des sinistrés des incendies, y compris les agriculteurs », précisant que « tous ceux qui ont été touchés par l'opération de recensement seront indemnisés, quelle que soit la nature des pertes subies ».

Le ministre a insisté, dans ce contexte, auprès des responsables de l'opération de recensement sur « la nécessité de parachever l'opération dans les délais impartis afin d'entamer le processus d'indemnisation et garantir, ainsi, un retour progressif à la vie normale ».

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a également instruit les responsables locaux de son secteur à l'effet de « rester mobilisés et de soutenir les agriculteurs sinistrés par les incendies jusqu'à une reprise normales des activités agricoles ».

Lors d'une rencontre tenue au siège de la wilaya, à l'issue de sa visite qui l'a conduit dans plusieurs communes touchées par les récents incendies, le ministre a réaffirmé, en présence du wali de Jijel, Ahmed Meguellati, de responsables locaux et de membres des deux chambres du Parlement, que l'Etat « s'engage à prendre en charge les victimes des incendies qui ont touché certaines wilayas de l'est et du centre du pays ».

Il a également insisté sur la nécessité d'élaborer une évaluation précise des pertes enregistrées et de procéder à l'indemnisation des agriculteurs activant dans les différentes filières agricoles, avant de rappeler que son département « a mobilisé toutes les ressources humaines et logistiques pour évaluer et estimer les dommages avec précision en vue d'entamer le processus d'indemnisation et de relance de l'activité agricole dans les plus brefs délais ».

Hamid B.

INCENDIES À BÉJAÏA

40 000 arbres détruits et des centaines de biens endommagés

Engagée tambour battant afin de respecter la date butoir du 15 septembre fixée par le chef de l'Etat, l'opération de quantification des pertes matérielles et agricoles frôle les 90 % dans les douze communes sinistrées. Quelques jours seulement après les violents incendies qui ont ravagé de vastes étendues dans la wilaya de Béjaïa, à la fin du mois d'août dernier, l'heure est désormais au bilan et à la réparation.


L'heure au bilan.

L'opération de recensement des biens matériels et agricoles endommagés est presque bouclée, avec un taux d'avancement avoisinant les 90 %. Intervenant jeudi dernier sur les ondes de Radio Soummam, le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya de Béjaïa a fait savoir qu'un bilan exhaustif de cette vaste opération de terrain devait être arrêté dans la journée, précisant que « l'opération touche presque à sa fin ».

Ce travail de terrain a couvert l'ensemble des douze communes touchées par les sinistres, parmi lesquelles Darguina, Taskariout, Toudja, El-Kseur, Tichy, Boukhélifa, Fenaïa Ilmathen, Aït Smaïl, Melbou et Souk El-Tennine. Huit communes ont été particulièrement et sévèrement touchées par les flammes.

Dans la commune de Melbou, 17 maisons ont été endommagées par les flammes dans les villages de Bouhiane, Tarigt et Tahmilt. D'importants dégâts ont également été enregistrés au niveau des installations agricoles, des arbres fruitiers et du cheptel.

A Darguina, les feux ont détruit des dizaines d'arbres fruitiers, endommagé 24 maisons ainsi que du mobilier et des équipements électroménagers. Quelque 220 bêtes ont également péri dans les flammes.

A Taskariout, le bilan des pertes agricoles est particulièrement lourd. Plus de 40 000 arbres fruitiers, dont 37 000 oliviers, 9 560 figuiers et 1 053 poiriers, ont été réduits en cendres.

Au moins 707 personnes ont, par ailleurs, déposé des déclarations d'indemnisation pour leurs biens endommagés. Les dossiers ont été classés par zones et selon le degré des dommages afin de faciliter leur traitement et de garantir une évaluation équitable des pertes.

Dans l'une des zones touchées, au moins 33 habitations ont été affectées par les flammes, certaines ayant subi d'importants dégâts. Le cheptel local a également payé un lourd tribut, avec 131 caprins et 14 ovins décimés, en plus de nombreux équipements et biens mobiliers détruits ou endommagés.

Pour faire face aux conséquences de cette catastrophe et enclencher rapidement le processus d'indemnisation, des cellules communales d'évaluation ont été déployées dans les différentes zones touchées. Ces commissions mixtes, composées de plusieurs services techniques, ont sillonné les montagnes et les villages les plus reculés afin d'inspecter les exploitations, les habitations et les biens sinistrés, puis d'évaluer avec précision l'ampleur des dégâts.

« Les équipes engagées sur le terrain poursuivent sans relâche l'évaluation exhaustive des pertes dans l'objectif de clore l'opération sous peu, permettant ainsi d'indemniser les sinistrés avant le 15 du mois courant, date butoir fixée par le chef de l'Etat lors du dernier Conseil des ministres », a indiqué le responsable. Le champ d'action de l'opération de recensement est particulièrement large. Il englobe les cultures et infrastructures agricoles, les habitations, le mobilier, l'électroménager ainsi que les différents biens endommagés par les flammes.

L'évaluation rigoureuse des dégâts et la constitution méthodique des dossiers d'indemnisation constituent désormais une étape essentielle pour apporter un soutien concret et rapide aux populations sinistrées.

Le bilan global des pertes sera finalisé dans les prochains jours et soumis aux instances compétentes, conformément aux procédures réglementaires, ouvrant la voie à une indemnisation effective des citoyens touchés par les incendies.

LE VASTE CHANTIER DE RÉHABILITATION DE L'EAU POTABLE S'ACCÉLÈRE

Pour panser les plaies des zones sinistrées, notamment à Tameridjt et Laâlam, l'Algérienne des eaux et les autorités locales déploient d'importants moyens humains et logistiques afin de restaurer durablement l'accès à l'eau potable et garantir ce service vital à la population.

Cette dynamique repose sur une écoute directe des doléances exprimées par les citoyens sinistrés. Face à la détresse des habitants meurtris, le rétablissement des services essentiels s'est imposé comme une priorité absolue. En réponse à cette urgence, les équipes de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE) sont intervenues sans délai sur le terrain. Elles bénéficient d'un renfort logistique et humain venu de différentes wilayas, illustrant un véritable élan de solidarité inter-institutionnelle et nationale.

Sur le plan technique, les opérations menées dépassent le simple colmatage provisoire. Il s'agit d'un renouvellement en profondeur des conduites calcinées et d'un réaménagement global du réseau. Cette modernisation vise autant à supprimer les pertes de charge qu'à optimiser le rendement global de l'infrastructure, garantissant ainsi un approvisionnement stable et pérenne pour l'ensemble des villageois.

Afin de pallier l'interruption temporaire du service et de ne pas asphyxier le quotidien des foyers durant la conduite du chantier, une solution d'urgence a été déployée. Des rotations régulières de camions-citernes parcourent les secteurs touchés, assurant un approvisionnement quotidien en eau potable en attendant la livraison définitive des travaux et la remise en service officielle des conduites.

Cette offensive technique ne se limite pas à la seule localité de Laâlam. À travers plusieurs communes de la région, les brigades de maintenance de l'ADE et des assemblées populaires communales (APC) mènent conjointement des campagnes ciblées de colmatage des fuites majeures.

En sécurisant cette ressource précieuse particulièrement éprouvée par les aléas climatiques et les récents incendies, la wilaya de Béjaïa entend bien apporter des réponses concrètes et durables aux attentes d'une population résiliente.

N. Bensalem

Les incendies font une quatrième victime à Tizi-Ouzou

UN HOMME, A. Boualem, âgé de 41 ans et originaire du village Aït Salah, dans la commune de Bouzeguène, est désormais considéré comme la quatrième victime des derniers incendies enregistrés dans la wilaya de Tizi-Ouzou, après les trois femmes du village Ath Ali, dans la daïra de Boghni.

Le quadragénaire a succombé à ses blessures après avoir été grièvement atteint alors qu'il tentait, avec d'autres jeunes de son village, de contenir les flammes et de les empêcher d'atteindre les habitations. L'incendie s'était déclaré dans la nuit du 26 au 27 août dans les environs du village. Avec plusieurs jeunes du village, A. Boualem s'était porté au-devant des flammes pour tenter de protéger les habitations. Face à la violence du sinistre, attisé par des vents forts et chauds, les habitants ont finalement dû battre en retraite. C'est au cours de ce repli que la victime a chuté avant d'être rattrapée par les flammes.

Grièvement touché, A. Boualem a été évacué en urgence par les secouristes vers le CHU de Tizi-Ouzou. Admis aux soins intensifs, il a lutté contre ses blessures avant de rendre l'âme avant-hier matin. Son décès vient ainsi alourdir le bilan humain des incendies qui ont frappé plusieurs régions de la wilaya et endeuillé de nombreuses familles.

Saïd Tissegouine

DURCISSEMENT DE LA POLITIQUE ANTIDROGUE

Les partis saluent le tour de vis de Tebboune

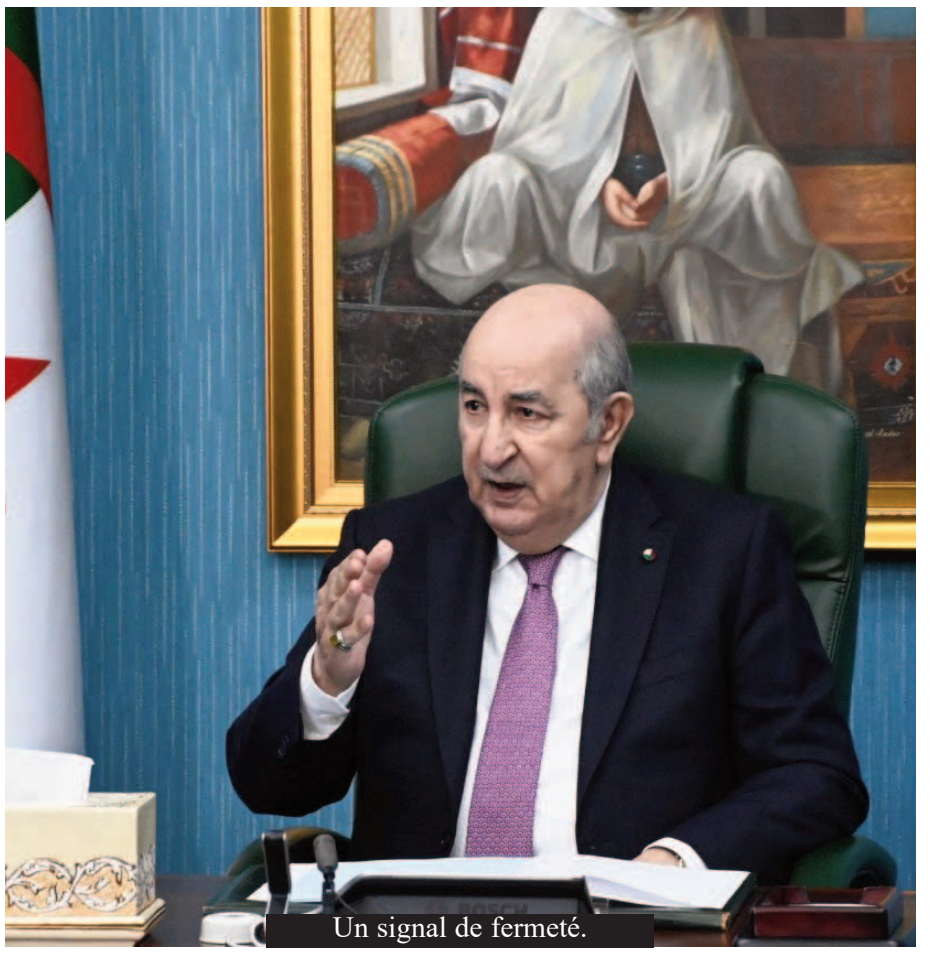
La décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de renforcer le dispositif national de lutte contre le narcotrafic, avec la transformation d'une ancienne caserne de l'ANP à Tanezrouft en établissement pénitentiaire de haute sécurité et la création d'une structure spécialisée, a été saluée par plusieurs formations politiques. Le Front El Moustakbal, Sawt Echaâb et El Karama y voient un signal de fermeté face à un phénomène considéré comme une menace directe pour la sécurité nationale et la stabilité du pays.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné un nouvel élan à la politique nationale de lutte contre le trafic de stupéfiants. Les décisions annoncées à l'issue de la réunion du Haut Conseil de sécurité, consacrée à plusieurs questions liées à la sécurité du pays et à la protection de ses intérêts supérieurs, ont rapidement suscité des réactions favorables au sein de la classe politique. Dans ce nouveau dispositif figure la transformation d'une caserne de l'Armée nationale populaire (ANP), située dans la région de Tanezrouft, dans l'extrême Sud, en établissement pénitentiaire de haute sécurité, destiné notamment aux grands trafiquants de drogue. A cette mesure s'ajoute la mise en place d'une structure sécuritaire spécialisée dans la lutte contre les stupéfiants.

Le Front El Moustakbal a salué, jeudi dernier, les conclusions du Haut Conseil de sécurité et exprimé son soutien aux décisions du président Tebboune. Dans son communiqué, la formation politique affirme soutenir toutes les mesures visant à « protéger la sécurité et la stabilité de l'Algérie » et à faire face aux différentes menaces auxquelles le pays peut être confronté.

Pour le parti, le trafic de drogue et la criminalité organisée ne constituent plus uniquement un problème de sécurité publique ou de délinquance. Ils représentent une menace pour la sécurité nationale et pour l'avenir de la jeunesse. Le Front El Moustakbal appelle ainsi à renforcer les dispositifs sécuritaires et judiciaires, à poursuivre les réseaux criminels et surtout à assécher leurs sources de financement.

La formation souligne, toutefois, l'importance d'une réponse globale, estimant que la lutte contre la drogue ne saurait reposer exclusivement sur les services de sécurité et l'appareil judiciaire. La famille, l'école, la mosquée, les médias et la société civile doivent également contribuer à la prévention et à la protection de la jeunesse contre les différents phénomènes liés aux stupéfiants.



Un signal de fermeté.

Le Front El Moustakbal soutient, dans ce cadre, un traitement particulièrement rigoureux des grands trafiquants et des personnes impliquées dans la criminalité organisée, tout en appelant à une application stricte de la loi. Pour le parti, la lutte contre ces réseaux doit aller jusqu'à leurs structures de financement et leurs ramifications, afin d'éviter que les opérations de démantèlement ne se limitent à leurs exécutants.

La décision présidentielle a également été favorablement accueillie par Sawt Echaâb. Son président, Lamine Osmani, a qualifié la création d'un établissement pénitentiaire de haute sécurité à Tanezrouft de « décision souveraine », exprimant son soutien au principe d'un traitement particulièrement rigoureux réservé aux grands trafiquants. Cette position s'inscrit dans la ligne défendue depuis plusieurs années par cette formation politique, qui considère la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants comme des menaces susceptibles d'affecter directement la sécurité nationale. En octobre dernier, Lamine Osmani avait déjà affirmé que son parti soutenait « tout effort de lutte contre la criminalité », notamment face à la progression des phénomènes liés aux drogues.

De son côté, le parti El Karama a exprimé son soutien aux nouvelles mesures annoncées par le président de la République. Dans une publication diffusée sur sa page officielle, la formation s'est « félicitée de la décision de créer à Tanezrouft une prison de haute sécurité destinée aux barons de la drogue, grands trafiquants et personnes impliquées dans ce phénomène ».

Les réactions de ces formations convergent ainsi vers un même constat : le trafic de stupéfiants a changé d'échelle et impose une réponse qui dépasse les opérations classiques de saisie et d'arrestation. La multiplication des réseaux, leur capacité à se structurer et leurs éventuelles ramifications transfrontalières placent désormais le narcotrafic au rang des préoccupations majeures en matière de sécurité. La création d'une structure sécuritaire spécialisée devrait, dans cette perspective, renforcer la coordination entre les différents services concernés, améliorer le travail de renseignement et permettre un suivi plus étroit des réseaux de trafic, aussi bien à l'intérieur du pays que sur les axes transfrontaliers.

Le choix d'un établissement pénitentiaire de haute sécurité dans l'extrême Sud constitue, parallèlement, un message adressé aux principaux acteurs du narcotrafic, l'objectif n'étant plus seulement de neutraliser les intermédiaires ou les exécutants, mais de cibler les têtes des réseaux et de réduire leur capacité à continuer à diriger leurs activités criminelles depuis leur lieu de détention. Cette nouvelle orientation intervient dans un contexte marqué par l'intensification de la lutte contre les stupéfiants et par l'annonce régulière d'importantes saisies ainsi que du démantèlement de réseaux organisés. Elle traduit une volonté de l'Etat de renforcer l'ensemble de la chaîne de lutte contre le narcotrafic, depuis le renseignement et l'interception des cargaisons jusqu'au traitement judiciaire et pénitentiaire des principaux responsables.

Sihem Bounabi

ACCORD AÉRIEN MAROC - UE

Le territoire sahraoui non concerné

C'EST un autre revers pour le Makhzen. Rabat, qui cherchait, à travers ses accords commerciaux internationaux, notamment avec l'Europe, d'inclure le territoire sahraoui occupé sous sa souveraineté, vient de subir un camouflet par la Commission européenne.

Cette dernière vient de réaffirmer officiellement que l'accord aérien euro-méditerranéen entre l'Union européenne et le Maroc ne s'applique pas au Sahara occidental, déclarant celui-ci « territoire séparé et distinct du territoire du Royaume du Maroc ».

L'annonce a été faite à travers une réponse du commissaire européen aux transports durables et au tourisme, Apostolos Tzitzikostas, au nom de la Commission européenne, à une question écrite de la députée espagnole Irene Montero. Celle-ci s'est interrogée sur le fondement juridique des vols reliant un certain nombre de villes européennes aux villes occupées de Dakhla et d'El-Ayoun.

La parlementaire s'est interrogée comment plusieurs compagnies aériennes européennes assurent actuellement des vols entre Paris et Dakhla, Madrid et Dakhla, ainsi qu'entre Las Palmas de Gran Canaria et la ville occupée d'El-Ayoun, alors même que l'accord aérien UE-Maroc ne couvre pas le Sahara occidental. Elle a demandé à la Commission européenne de clarifier le fondement juridique et administratif de ces vols et leur compatibilité avec le droit de l'Union européenne et la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne.

La Commission européenne a explicitement déclaré que « l'accord aérien euro-méditerranéen entre l'Union européenne et le Maroc ne s'applique pas aux vols en provenance du territoire d'un Etat membre de l'UE à destination du territoire du Sahara occidental », fondant sa position sur la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

Cette reconnaissance officielle européenne constitue une confirmation supplémentaire des acquis juridiques accumulés par la cause sahraouie devant les juridictions européennes, notamment suite aux arrêts rendus par la CJUE le 4 octobre 2024, lesquels ont affirmé que le Sahara occidental est un territoire distinct du Maroc et dont les accords conclus entre l'UE et le Maroc ne peuvent en aucun cas être automatiquement étendus au Sahara occidental. De plus, dans sa réponse, le commissaire européen a précisé que le fondement juridique de ces vols repose sur des accords bilatéraux conclus entre les Etats membres de l'UE concernés et le Maroc. Pour rappel, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a prononcé des arrêts définitifs le 4 octobre 2024 annulant définitivement les accords commerciaux et de pêche entre l'Union européenne et le Maroc en raison de leur application non consentie au Sahara occidental.

Ainsi, la CJUE a confirmé que le Sahara occidental est un territoire séparé et distinct du Royaume du Maroc. Selon son arrêt, le Maroc ne dispose d'aucune souveraineté ni d'aucun mandat d'administration sur ce territoire et le peuple sahraoui, représenté par le Front Polisario, est considéré comme un tiers aux accords. Son consentement est obligatoire pour toute exploitation de ses ressources naturelles.Elle a même précisé que les produits agricoles ou de la pêche récoltés dans cette zone doivent obligatoirement porter la mention de leur origine spécifique et ne peuvent être étiquetés comme produits marocains.

La CJUE a accordé un délai de tolérance (généralement de 12 mois pour certains accords) avant l'arrêt total des effets pratiques, mais les bases juridiques de ces accords commerciaux sont invalidées.

Hachemi B.

TIZI OUZOU RENOUVELLE SON PARC ROULANT

Le confort des bus neufs à l'épreuve des routes dégradées

LES 35 NOUVEAUX bus obtenus par la wilaya de Tizi Ouzou dans le cadre du renouvellement de son parc roulant sont entrés en exploitation depuis jeudi. Cette opération est naturellement saluée par les usagers du transport urbain et suburbain, notamment ceux de Oued-Falli qui, durant longtemps, ont souffert de l'irrégularité des dessertes entre leur localité et les différentes zones de la wilaya, notamment le chef-lieu.

Cependant, nombreux sont les usagers de Oued-Falli à exprimer leur contrariété, laquelle trouve sa source dans l'état très dégradé de l'axe routier reliant leur localité aux autres zones urbaines et suburbaines. Nids-de-poule, crevasses, chaussée fortement dégradée par l'usure du temps, absence d'entretien et autres facteurs rendent la circulation particulièrement difficile.

Un habitué de la ligne Oued-Falli-Tizi Ouzou a confié au Jeune Indépendant sa déception de voir « ces bus flambant neufs rouler sur des axes routiers si dégradés ». « Il serait vivement souhaitable que les services techniques compétents de la commune de Tizi Ouzou ou ceux de la direction des travaux publics (DTP) de la wilaya fassent un effort pour entamer une opération de revêtement des principaux axes routiers des zones urbaines et suburbaines », a encore indiqué notre interlocuteur.

Il faut reconnaître que de nombreux axes routiers de la wilaya de Tizi Ouzou, qu'il s'agisse des chemins communaux, des chemins de wilaya ou des routes nationales, se trouvent dans un état de dégradation avancé. Pour de nombreux observateurs, cette situation constitue également un facteur aggravant des risques d'accidents de la circulation. Nombreux sont les nids-de-poule, les crevasses et même certains ralentisseurs qui ne sont signalés par aucun panneau.

Rouler devient dès lors une source de difficulté, voire de risque, pour les conducteurs, particulièrement ceux qui ne connaissent pas suffisamment les routes de la région.

S'agissant des nouveaux bus, ils constituent en revanche un véritable atout pour le transport des voyageurs.

Confortables et modernes, ils offrent notamment la climatisation, améliorant sensiblement les conditions de déplacement des usagers.

Seules les secousses provoquées par les nids-de-poule et les crevasses viennent, pour l'heure, ternir ce confort.

Une situation qui pourrait toutefois être corrigée avec la réhabilitation des axes routiers empruntés par ces nouvelles unités.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

PROJETS SOLAIRES ET ÉOLIENS

Adjal presse le pas

Alors que l'Algérie entend accélérer sa transition énergétique et diversifier son mix électrique, les projets solaires hors réseau et les futures centrales éoliennes font l'objet d'un suivi renforcé. Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a fixé des échéances précises pour lever les obstacles et accélérer la réalisation, tout en donnant une nouvelle impulsion à la coopération énergétique avec le Tchad, le Bénin et le Niger.

Pour ce faire, M. Adjal, a présidé, jeudi dernier, une réunion de travail de la commission sectorielle de coordination du ministère, consacrée au suivi de plusieurs dossiers prioritaires du secteur, notamment le déploiement des unités solaires autonomes hors réseau (OFF-GRID), les projets de centrales éoliennes ainsi que la coopération énergétique avec le Tchad, le Bénin et le Niger.

La réunion s'est tenue en présence de plusieurs cadres et responsables centraux du secteur, ainsi que de responsables principaux du Groupe Sonelgaz. Elle a permis de faire le point sur l'état d'avancement des différents projets et d'examiner les mesures nécessaires à leur concrétisation.

S'agissant du solaire hors réseau, les participants ont examiné les préparatifs en vue du lancement des opérations de réalisation et d'installation des unités solaires autonomes. L'accent a notamment été mis sur l'identification des régions et sites prioritaires, la coordination entre les différentes structures, institutions et opérateurs concernés, ainsi que sur l'élaboration d'un calendrier précis pour la réalisation et le suivi des opérations sur le terrain.

Le suivi devrait se poursuivre durant les différentes étapes de mise en œuvre, jusqu'à l'entrée en service des unités, a indiqué un communiqué du ministère.

La situation des projets de centrales de production d'électricité à partir de l'énergie éolienne a également été examinée. Les discussions ont porté sur le suivi des études techniques, l'identification des sites susceptibles d'accueillir ces installations et l'achèvement des procédures techniques et réglementaires nécessaires au lancement des travaux.


Mourad Adjal.

Le ministre a insisté, à cette occasion, sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différents intervenants afin d'accélérer la concrétisation de ces projets.

Le volet consacré à la coopération énergétique avec le Tchad, le Bénin et le Niger a également occupé une place importante dans les travaux.

Concernant le Tchad, la réunion a permis de faire le point sur le projet de réalisation d'une centrale électrique d'une capacité de 40 mégawatts à N'Djamena. Les aspects techniques et réglementaires du projet ont été examinés, ainsi que les mesures à prendre pour assurer son avancement conformément au calendrier fixé.

Pour le Bénin, les discussions ont porté sur l'état de la coopération bilatérale dans le domaine énergétique, notamment le suivi de la mise en œuvre des engagements et accords conclus entre les deux parties, l'identification des domaines de coopération prioritaires et la concrétisation des projets et programmes convenus.

Au Niger, le ministère a fait le point sur les dossiers et projets en cours à Niamey et Agadez, ainsi que sur l'état d'avancement de la coopération bilatérale dans le domaine énergétique.

Le suivi des procédures relatives aux différents dossiers vise notamment à renforcer la coordination et à poursuivre la mise en œuvre des projets d'intérêt commun.

A l'issue de la réunion, Mourad Adjal a donné une série d'instructions visant à renforcer le suivi des différents dossiers et à accélérer la réalisation des projets.

Le ministre a notamment demandé de définir les actions prioritaires pour chaque dossier, de fixer des délais d'exécution précis et de déterminer clairement les responsabilités des différentes structures concernées.

Il a également appelé à renforcer la coordination entre les services, organismes et opérateurs concernés, tout en assurant un suivi régulier sur le terrain de l'avancement des projets.

La mise en place d'un mécanisme efficace de suivi et d'évaluation, accompagné de rapports périodiques sur l'état d'avancement des projets et des dossiers, figure également parmi les orientations données.

Le ministre a enfin appelé à lever les obstacles identifiés et à accélérer la concrétisation des projets et des engagements dans les délais impartis.

Dans ce cadre, Mourad Adjal a souligné l'importance d'un suivi continu et d'une coordination efficace entre les différentes structures du secteur, afin d'assurer la concrétisation effective des projets et des engagements, et de renforcer la coopération énergétique avec les pays partenaires.

Rim Boukhari

MÉDICAMENTS

L'Algérie, futur hub d'approvisionnement pour l'Afrique

LE MINISTRE de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri, a présidé, jeudi à Alger, une réunion technique consacrée à la mise en place d'un centre régional d'approvisionnement en médicaments essentiels produits localement, en partenariat avec plusieurs agences des Nations unies. Une initiative qui place la production nationale au cœur de la stratégie de souveraineté sanitaire africaine. Le projet, qui associe l'Unicef, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), ambitionne de faire de l'Algérie une plateforme régionale en mesure de contribuer à l'approvisionnement des marchés africains en médicaments essentiels. La rencontre s'est tenue en présence de la représentante de l'Unicef en Algérie, Katarina Johansson, du représentant de l'OMS, Phanuel Habimana, et de la représentante de l'ONUDI, Hassiba Sayeh, ainsi que de plusieurs cadres du ministère et représentants des institutions concernées. Les participants ont examiné les prochaines étapes à engager afin de transformer cette initiative en un mécanisme opérationnel. Cette réunion intervient dans le prolongement de la mission effectuée en juillet dernier par Ouassim Kouidri auprès de la division des approvisionnements de l'UNICEF à Copenhague. Cette mission avait permis d'examiner les contours du projet et les conditions nécessaires à la création d'un centre régional basé en Algérie.

Le ministère a souligné que le projet s'inscrit dans la stratégie de l'Algérie visant à consolider la souveraineté pharmaceutique du continent. L'enjeu consiste notamment à améliorer la disponibilité des médicaments essentiels, tout en renforçant les capacités africaines de production et d'approvisionnement. Cette orientation s'inscrit également dans le prolongement de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et de technologies de la santé, organisée à Alger en novembre 2025. Cette rencontre avait abouti à l'adoption de la « Déclaration d'Alger », qui appelle notamment à renforcer la coopération et l'intégration entre les pays africains dans le domaine de la production pharmaceutique.

Pour l'Algérie, il s'agit désormais de donner une traduction concrète à ces engagements.

Le futur centre régional pourrait ainsi constituer l'un des premiers instruments opérationnels de cette coopération, en facilitant l'accès des marchés africains aux médicaments essentiels fabriqués localement.

Les partenaires réunis à Alger ont convenu d'élaborer une feuille de route commune pour 2026-2027, en vue de préparer l'approvisionnement des marchés africains en médicaments. Cette démarche vise à valoriser la production pharmaceutique nationale, renforcer la présence du « Made in Algeria » sur le continent et faire de l'industrie pharmaceutique un levier de coopération et de sécurité sanitaire en Afrique.

Sihem Bounabi

ÉCOLES SINISTRÉES

Près de 30 établissements à remettre sur pied avant le 10 septembre

Les travaux de réhabilitation des établissements scolaires endommagés par les récents incendies devront être achevés et les structures réceptionnées avant le 10 septembre. C'est l'une des principales instructions données jeudi par le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, lors d'une conférence nationale avec les directeurs de l'éducation, consacrée aux derniers préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027.

La priorité est ainsi accordée aux wilayas sinistrées, notamment Jijel et Béjaïa, où 29 établissements scolaires ont été affectés par les incendies, dont 23 à Jijel et 6 à Béjaïa. Le ministre a ordonné un suivi quotidien et rigoureux de leur situation et appelé à intensifier les travaux de réhabilitation, en coordination avec les services de l'Habitat, afin de permettre leur remise en service dans les délais impartis.

Présidant cette réunion en visioconférence depuis le siège de son département à El Mouradia, le ministre a également insisté sur la nécessité d'assurer une prise en charge globale des élèves et des personnels touchés par les incendies. Un recensement précis des élèves sinistrés et de leurs niveaux scolaires devra être établi afin de garantir leur scolarisation et un accompagnement adapté dès la rentrée.

La situation des familles sinistrées temporairement hébergées dans certains établissements scolaires a également été évoquée. Le ministre a demandé aux directions de l'éducation, en coordination avec les autorités locales, de leur assurer un accompagnement digne et de leur fournir les services nécessaires.

Il a, dans ce cadre, insisté sur la nécessité de trouver rapidement des solutions alternatives d'hébergement afin de permettre aux établissements concernés de retrouver leur vocation pédagogique et d'accueillir les élèves à la rentrée.

Un suivi particulier devra également être assuré aux élèves hospitalisés. Des listes nominatives précises seront établies afin d'identifier les élèves pris en charge dans les établissements hospitaliers, à Jijel comme dans d'autres wilayas, de suivre leur situation et de leur apporter le soutien nécessaire.


Une priorité absolue.

Autre dossier important à quelques jours de la rentrée, le manuel scolaire. Selon le bilan présenté lors de la réunion, plus de 80 millions de livres scolaires ont été mobilisés à l'échelle nationale, dont 30 millions destinés à la distribution gratuite et plus de 26 millions à la vente. Le réseau de distribution compte 38 points de vente relevant de l'Office national des publications scolaires, 1 641 librairies agréées et 7 774 établissements scolaires désignés comme points de vente. Le ministre a appelé à garantir une disponibilité suffisante des manuels et à rapprocher les points de vente des citoyens, avec une attention particulière aux ouvrages adaptés aux élèves ayant des besoins spécifiques, notamment les déficients visuels.

Le ministre a également demandé l'accélération des opérations liées au dernier concours de recrutement des enseignants sur titre, dont les résultats ont récemment été annoncés.

L'objectif est de finaliser rapidement les procédures de nomination et d'installation des candidats admis. Il a, par ailleurs, demandé l'ouverture, dans les meilleurs délais, des opérations d'échange pour les candidats n'ayant pas obtenu leur premier choix lors des mutations, tout en insistant sur le strict respect de la réglementation relative à la Fonction publique et sur l'activation de la liste d'attente. La rentrée 2026-2027 sera également marquée par l'adoption d'un modèle unifié de règlement intérieur dans l'ensemble des établissements scolaires du pays.

Son application devra permettre d'encadrer la vie scolaire et de fixer les règles auxquelles devront se conformer élèves, enseignants, personnels et parents.

Le dispositif vise notamment à renforcer la discipline et à préserver un climat scolaire favorable aux apprentissages.

En prévision de la rentrée, une campagne nationale de nettoyage des établissements scolaires sera organisée du 6 au 17 septembre. Le ministre a appelé à la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative et à une coordination étroite avec les collectivités locales afin d'offrir aux élèves un environnement propre et sécurisé.

La santé scolaire figure également parmi les priorités. Le programme « Semaine de la santé scolaire » sera organisé dès le début de l'année scolaire, avec pour objectif de renforcer les actions de prévention dans les établissements. La distribution de produits de santé aux élèves sera, par ailleurs, élargie à plusieurs wilayas, en coordination avec le ministère de l'Industrie pharmaceutique et les opérateurs économiques.

Par ailleurs, le ministre a demandé de rattraper les retards enregistrés dans les programmes d'infrastructures scolaires de 2024 et 2025 et d'accélérer la réalisation du programme de 2026.

À quelques jours de la rentrée, le ministère de l'Éducation nationale mise ainsi sur un suivi de terrain renforcé et une mobilisation de l'ensemble de ses structures pour assurer une reprise des cours dans les délais, avec une attention particulière accordée aux établissements affectés par les incendies.

Lynda Louifi

RESTAURATION SCOLAIRE

Les dattes arrivent dans les cantines

LES DATTES feront désormais partie des produits servis dans les cantines scolaires à l'échelle nationale, au profit de quelque 12 millions d'élèves. La mesure, décidée par le ministère de l'Éducation nationale, vise à améliorer la qualité nutritionnelle des repas scolaires, tout en contribuant à l'absorption des excédents de production et stimuler la consommation de ce produit sur le marché national.

Annoncée dans une correspondance ministérielle datée du 29 août dernier, portant le numéro 697 et adressée aux directeurs de l'éducation des wilayas, cette mesure intervient à quelques jours de la rentrée scolaire. Elle concerne les trois cycles d'enseignement, à savoir le primaire, le moyen et le secondaire.

À travers cette initiative, le ministère entend renforcer la qualité des repas servis aux élèves et contribuer à leur équilibre alimentaire. L'introduction des dattes dans les menus scolaires devrait également favoriser leur concentration et leurs capacités d'apprentissage, en leur apportant un aliment à forte valeur nutritive.

L'opération revêt une importance particulière dans les zones d'ombre ainsi que dans les régions éloignées et enclavées, où la restauration scolaire constitue un élément essentiel de la prise en charge sociale des élèves et de l'égalité d'accès aux services scolaires.

En prévision de la mise en œuvre de cette mesure, les directions de l'éducation ont été chargées de transmettre au ministère les statistiques relatives aux quantités de dattes consommées dans le cadre des programmes de restauration collective au sein des établissements des trois cycles.

Cette démarche fait suite à une correspondance du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche maritime, datée du 13 août 2026. Les données sollicitées devaient être transmises au ministère au plus tard le 3 septembre par voie électronique.L'initiative répond ainsi à un double objectif. Elle vise à améliorer l'alimentation des élèves tout en valorisant la production nationale de dattes et en contribuant à la résorption des excédents, dans le cadre d'une politique visant à encourager davantage la consommation locale.

Lynda L.

MÉDÉA

Tous les moyens mobilisés pour la rentrée

DANS le but d'assurer une rentrée scolaire dans une ambiance sereine et organisée, plusieurs dispositions ont déjà été prises concernant l'encadrement pédagogique et administratif, ainsi que les mécanismes de solidarité et d'accompagnement des familles des élèves.

L'examen de ces dispositions a constitué le point focal de la réunion de coordination tenue jeudi sous la présidence du wali, Djilali Doumi. La rencontre a regroupé les membres du Conseil exécutif directement concernés ainsi que les chefs de daïra.

Concernant l'encadrement administratif et pédagogique, un état des lieux détaillé des effectifs a été présenté pour l'ensemble des établissements scolaires, y compris les nouvelles structures, afin d'identifier les éventuels déficits et d'assurer une répartition équitable des enseignants.

La réunion a également porté sur l'acheminement des manuels scolaires vers les centres de distribution et de diffusion pédagogique, avec pour objectif de garantir leur disponibilité dans les trois cycles d'enseignement dès la rentrée scolaire.

Il a, par ailleurs, été demandé de simplifier les procédures et de généraliser la numérisation à l'ensemble des opérations liées à la rentrée scolaire, afin d'alléger les démarches pour les parents et les services administratifs des établissements.

Sur le volet de la solidarité scolaire et de l'action sociale, notamment en ce qui concerne les cartables scolaires, les responsables ont été appelés à encadrer l'opération de distribution des cartables et des aides en nature, en coordination avec la direction de l'action sociale et de la solidarité (DAS).

Par ailleurs, les responsables des établissements ont été invités à accorder une priorité absolue aux personnes en situation de handicap et assurer les meilleures conditions de leur prise en charge au sein des établissements et des centres éducatifs spécialisés.

La réhabilitation et la rénovation des établissements scolaires constituent également un dossier prioritaire. Il a été demandé d'accélérer le rythme des travaux et d'achever l'ensemble des opérations de maintenance et de rénovation, notamment celles relatives à la peinture, à l'étanchéité et au chauffage, avant la rentrée scolaire.

Une attention particulière devra être accordée à l'achèvement des travaux de réparation des sanitaires et des réseaux d'assainissement, ainsi qu'à la sécurisation des enceintes scolaires, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements.

Afin d'éviter tout retard dans la livraison ou toute défaillance dans la qualité des travaux, des inspections régulières sur le terrain devront être menées conjointement par les chefs de circonscription et les responsables communaux. Ces derniers sont appelés à se rendre sur place pour assurer un suivi rigoureux des entreprises chargées des différents chantiers.

Ce suivi devra permettre de vérifier la qualité des travaux et leur conformité aux normes et aux spécifications prévues. Tout travail non conforme devra être rejeté et les mesures appropriées prises à l'encontre des partenaires défaillants, conformément aux cahiers des charges.

L'ensemble de ces mesures vise à réunir les conditions nécessaires à une rentrée scolaire organisée, en veillant à la disponibilité des moyens pédagogiques, l'amélioration des conditions d'accueil et la prise en charge des élèves et de leurs familles.

Nabil B.

12E CONFÉRENCE MONDIALE DE L'UIP

La jeunesse parlementaire face aux crises de demain

Réunis à Samarcande, en Ouzbékistan, près de 300 jeunes parlementaires venus de différents pays se penchent sur les grands défis auxquels leur génération est confrontée. Droits numériques, intelligence artificielle, emploi, participation politique, justice climatique et prévention des crises figurent au cœur des débats de la 12e Conférence mondiale de l'Union interparlementaire (UIP), à laquelle prend part une délégation conjointe des deux chambres du Parlement algérien.

Placée sous le thème « Réaffirmer les droits de l'homme, la justice et la dignité pour tous en période de crise », la rencontre, qui a débuté hier et se poursuivra jusqu'à demain, met l'accent sur les droits numériques, la participation politique des jeunes et leur accès à l'emploi. L'ouverture officielle de la conférence a été donnée hier par le président de la République d'Ouzbékistan, Shavkat Mirziyoyev.

La délégation du Conseil de la nation, conduite par le président du groupe parlementaire du Front El-Moustakbal, Issam Nechma, est composée des membres du Conseil Youcef Boukoucha (FFS), Miloud Chentouf (FLN) et Abdelkader Salem (indépendant). L'Assemblée populaire nationale (APN) est, quant à elle, représentée par Tarioulet Habiba (Front El-Moustakbal), Belamouri Mohamed El Amin et El-Aichi M'hamed (indépendants), ainsi que Hamza Amrane (RND).

Les séances de travail des 4 et 5 septembre sont consacrées à plusieurs thématiques liées à la situation des jeunes en période de crise. Les participants examinent les moyens de préserver leurs droits, de renforcer leur participation à la vie politique et de favoriser leur accès aux opportunités économiques et à l'emploi, dans un contexte marqué par les transformations numériques, notamment l'essor de l'intelligence artificielle (IA), et les incertitudes liées à l'avenir.



Justice et dignité pour tous.

La protection des droits numériques figure parmi les principaux axes de la conférence. L'expansion rapide des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle soulève en effet de nouveaux enjeux en matière de libertés individuelles et de protection des droits fondamentaux.

Les échanges portent également sur le rôle des jeunes parlementaires dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), ainsi que sur la justice climatique et le renforcement des capacités d'adaptation aux changements environnementaux. La lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles figure également parmi les questions inscrites à l'ordre du jour.

La rencontre réserve par ailleurs une place importante au dialogue direct entre jeunes élus. Une session baptisée « unconference » ou « non-conférence » est organisée selon un format plus informel, sans liste d'orateurs ni discours préalablement préparés. Les participants sont invités à proposer eux-mêmes les thèmes de discussion et à partager leurs expériences.

Cette formule vise à favoriser des échanges plus directs entre parlementaires et à confronter les expériences nationales en matière de réponses législatives et institutionnelles face aux différentes crises.

La participation à la conférence est réservée aux jeunes parlementaires âgés de moins de 40 ans. L'UIP encourage également les parlements à veiller à une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes au sein des délégations.

La rencontre de Samarcande s'inscrit dans le cadre du 3e Forum mondial sur la coopération interparlementaire pour les Objectifs de développement durable. Cette articulation permet de mettre en relation les enjeux liés à la jeunesse avec les objectifs internationaux en matière de développement durable.

Pour l'UIP, la conférence constitue une plateforme destinée à renforcer les compétences et la participation des jeunes parlementaires à l'élaboration des politiques publiques, ainsi qu'aux efforts liés au développement, à la prévention des crises et à la consolidation de la paix.

Les travaux officiels se poursuivront jusqu'au 5 septembre, tandis que la journée du 6 septembre sera consacrée à un programme culturel organisé par le Parlement ouzbek.

Khalil Aouir

PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS À MÉDÉA

Près de 200 points noirs ciblés avant la saison des pluies

EN PRÉVISION de l'approche de la saison des pluies, la direction des ressources en eau de la wilaya de Médéa a lancé une campagne préventive contre les risques d'inondation, à travers l'éradication des points noirs recensés dans plusieurs communes. Des moyens humains et matériels ont ainsi été mobilisés pour assurer le nettoyage des abords des oueds et cours d'eau, ainsi que le curage des avaloirs et des ouvrages d'assainissement.

Dans le cadre de son plan d'action visant à éliminer les 193 points noirs répartis à travers 13 communes et présentant un risque réel d'inondation, la direction du secteur a supervisé plusieurs opérations de volontariat. Celles-ci ont concerné, dans un premier temps, les communes de Tablat et de Seghouane.

À Tablat, les opérations de nettoyage ont ciblé notamment le point de confluence des oueds El Hadd et Seglaoua, à proximité du pôle urbain, ainsi que les ouvrages d'évacuation des eaux situés le long de la RN8. Les interventions ont également porté sur les exutoires et collecteurs d'eaux pluviales, en plus du curage des avaloirs.

Mobilisant les moyens de la direction des ressources en eau de la wilaya de Médéa, de l'unité de Médéa de l'Office national de l'assainissement (ONA), de la direction des travaux publics, ainsi que plusieurs intervenants et associations de la société civile, la campagne s'est également poursuivie dans la commune de Seghouane.

Dans cette dernière, les équipes ont procédé au nettoyage de l'oued Lahkoum et de la Châaba El Melha, avec la participation des organismes sous tutelle et la mobilisation des moyens humains et matériels de la commune.

Selon le directeur des ressources en eau de la wilaya, Nasreddine Bechani, ces opérations s'inscrivent dans la feuille de route du secteur consacrée à la protection des ensembles d'habitation contre les risques d'inondation liés notamment aux changements climatiques.

Le responsable a indiqué qu'en prévision de la saison des pluies et des perturbations météorologiques susceptibles de l'accompagner, une campagne de volontariat a été lancée dans les communes où des points noirs ont été recensés, sous la supervision du wali.

L'importance de cette opération a d'ailleurs été inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Conseil exécutif tenue jeudi sous la présidence du wali, Djilalai Doumi, en présence du wali délégué de la circonscription administrative de Ksar El Boukhari, du secrétaire général de wilaya, de l'inspectrice générale de wilaya et des chefs de daïra.

Lors de cette réunion, l'accent a été mis sur la nécessité d'intensifier les inspections sur le terrain et de remédier de manière proactive aux insuffisances constatées. Les responsables ont également insisté sur la poursuite des opérations de nettoyage des oueds, des cours d'eau et des ouvrages hydrauliques, ainsi que sur la mise en œuvre de toutes les mesures susceptibles de réduire les risques de montée des eaux et de protéger les populations et les biens.

Cette démarche repose sur une coordination permanente entre les différents secteurs et services concernés, ainsi que sur le renforcement des mécanismes de vigilance et de suivi. La disponibilité des équipes d'intervention et des moyens matériels doit également être assurée afin de permettre une intervention rapide et efficace en cas d'aléas météorologiques.

Le wali a, dans ce cadre, appelé à poursuivre les actions de terrain selon une approche fondée sur l'anticipation et la prévention des risques, tout en garantissant une intervention rapide en cas de nécessité. Une attention particulière devra être accordée aux zones et points critiques identifiés comme étant les plus exposés aux inondations.

Nabil B.

TRAFIC DE COCAÏNE À ORAN

Près de 230 kg saisis, 20 suspects arrêtés

UN IMPORTANT coup de filet dans le milieu du trafic de drogues dures a été opéré à Oran. Les éléments de la 20e Sûreté urbaine, relevant de la Sûreté de wilaya, ont saisi 228 kilogrammes de cocaïne à bord d'un camion, lors d'une opération menée le 25 août dernier. Selon un communiqué du pôle pénal spécialisé près le tribunal d'Oran, le chauffeur du camion, identifié comme Nouri Abdelmadjid Tahar, âgé de 28 ans, a pris la fuite après la saisie.

L'enquête préliminaire, confiée à la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya d'Oran, a permis de remonter la piste du réseau présumé et d'interpeller 20 personnes. Les enquêteurs ont également récupéré 46 véhicules de différentes marques, précise la même source. Présentés jeudi devant le parquet de la République, les suspects font l'objet d'une information judiciaire pour plusieurs chefs d'accusation, notamment l'importation, la détention, le transport, le stockage et l'acquisition illicites de drogues dures au sein d'un groupe criminel organisé transnational, ainsi que pour contrebande d'une gravité menaçant la santé publique et blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel. Après leur audition, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire, tandis que les investigations se poursuivent afin de déterminer l'ensemble des ramifications de cette affaire et d'identifier les éventuels autres membres impliqués.

S. N.

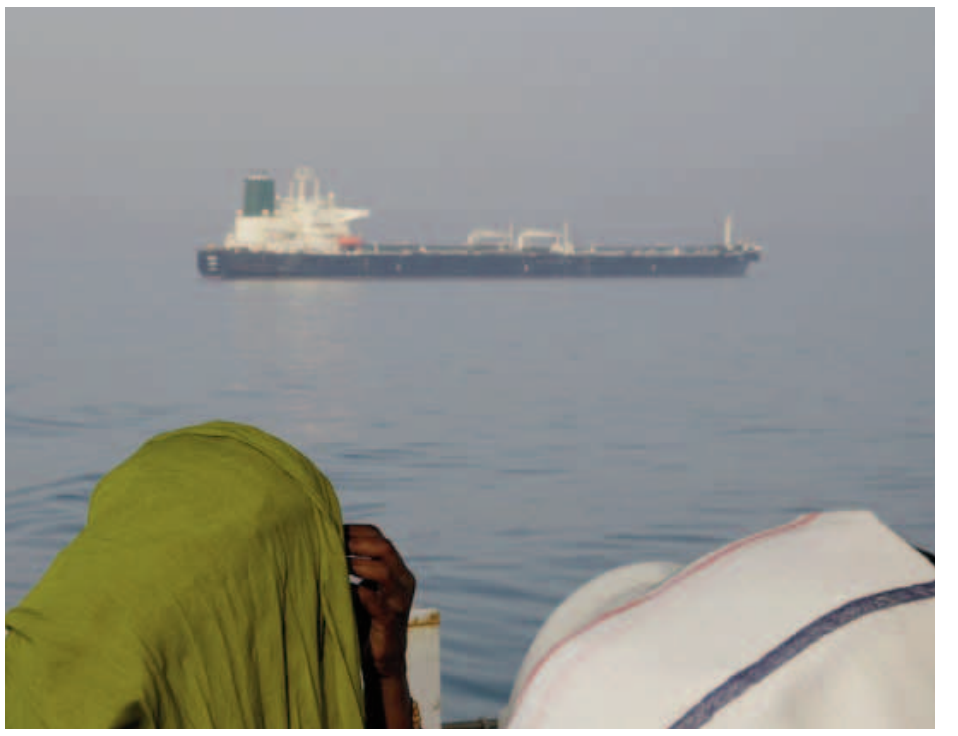
IRAN

Washington choisit l'escalade en s'attaquant désormais aux pétroliers

Washington étend sa campagne militaire contre l'Iran en visant désormais directement des pétroliers iraniens. Présentée comme une stratégie de dissuasion, cette politique américaine contribue aussi à élargir le conflit, à alimenter le cycle des représailles et à augmenter les cours du pétrole.

Les États-Unis franchissent une nouvelle étape dans leur guerre contre l'Iran. Le 1er septembre, l'armée américaine a frappé deux pétroliers appartenant à Téhéran lors d'une vaste campagne de bombardements dans le sud du pays. Jusqu'ici, Washington évitait délibérément les infrastructures pétrolières, craignant qu'une attaque contre le secteur énergétique iranien ne provoque une flambée des cours mondiaux. Cette retenue semble désormais abandonnée. Un responsable américain a résumé la nouvelle doctrine par la formule « pétrolier pour pétrolier » : chaque attaque iranienne contre la navigation dans le détroit d'Ormuz pourrait entraîner des représailles contre les capacités pétrolières de la République islamique. L'illisibilité de la stratégie américaine Présentée à Washington comme une stratégie de dissuasion destinée à sécuriser le trafic maritime, cette politique contribue pourtant directement à élargir le conflit. Les États-Unis ne sont pas un acteur extérieur tentant simplement de rétablir la sécurité dans le Golfe : ils sont engagés militairement depuis plusieurs mois contre l'Iran et viennent de relancer leurs bombardements après une période d'accalmie. Au moins treize militaires iraniens ont été tués dans les frappes américaines menées cette semaine. Le bilan civil nourrit également les critiques. À Kuhestak, une munition américaine a très probablement frappé directement une maison où se déroulait un mariage le 1er septembre, selon une analyse de Reuters. Quatre invités ont été tués et au moins 68 personnes blessées. Washington affirme enquêter sur les circonstances de l'attaque. En ciblant désormais le secteur pétrolier, l'administration Trump prend donc le risque d'entretenir une spirale de représailles qu'elle affirme vouloir contenir. La stratégie fragilise encore davantage la navigation à Ormuz, fait peser une menace sur les approvisionnements énergétiques mondiaux et réduit les perspectives d'une sortie diplomatique du conflit.

R. I.



AGRESSION SIONISTE

Plus de 70 % du patrimoine culturel de Ghaza détruit ou endommagé

L'OCCUPATION sioniste a détruit ou endommagé plus de 70 % du patrimoine culturel de la bande de Ghaza, alerte une ONG palestinienne, affirmant que cette «dévastation culturelle» affaiblit les liens de la société palestinienne avec son passé et, par conséquent, sa capacité à se relever.
Un nouveau rapport du centre Al Mezan pour les droits humains souligne que moins d'un tiers des sites historiques et culturels de Ghaza est encore intact, après bientôt trois ans de guerre génocidaire menée par l'occupant sioniste.
Plus de 70% des sites historiques et culturels sont concernés par ces destructions. Parmi eux, la moitié ont été entièrement détruits, 30 % gravement endommagés et 15% légèrement endommagés. 72% des sites concernés se situaient dans la ville de Ghaza, qui abritait une forte concentration de sites archéologiques classés.
Il s'agit notamment de lieux de culte, de cimetières, de demeures historiques, de marchés traditionnels, de sites archéologiques, de musées, de bibliothèques et d'établissements d'enseignement historiques. Ce sont au total 226 sites recensés par Al Mezan qui ont été détruits, totalement ou partiellement, entre le 7 octobre 2023 et le 31 décembre 2025.
Un bilan qui pourrait être bien plus grave, avertit l'organisation, qui souligne ne pas avoir pu accéder à 63 sites historiques potentiellement affectés situés par-delà la «ligne jaune», dans la zone maintenue sous contrôle militaire sioniste depuis octobre 2025.
«Les forces d'occupation menant manifestement des bombardements et des explosions de grande ampleur dans la zone jaune, l'étendue des dégâts causés aux sites y est probablement encore plus importante à l'heure actuelle», précise Al Mezan. Dans le rapport de 37 pages publié récemment, l'ONG dénonce des destructions systémiques qui ne relèvent pas de dommages collatéraux, mais bien d'une volonté sioniste de porter un préjudice durable au peuple palestinien dans ce qui en constitue l'essence même, sa singularité et sa capacité de se raconter.
Les conclusions du rapport, qui s'appuie sur des données recensées auprès d'institutions locales et vérifiées au cours de visites indépendantes et d'entretiens, sont sans appel. Elles soulignent un schéma bien précis d'attaques sionistes ciblant les sites historiques. Dans un premier temps, les forces sionistes ont «bombardé les bâtiments environnants, causant des dégâts plus ou moins importants aux sites patrimoniaux situés à proximité. Cette étape a été suivie par le ciblage délibéré et direct de sites archéologiques et historiques emblématiques.
Par la suite, après avoir mené des incursions terrestres à travers la bande de Ghaza, elles ont commencé à raser et à ensevelir ces sites, puis ont rasé des quartiers historiques entiers, en particulier dans la ville de Ghaza», affirme l'ONG.
Outre ces destructions volontaires et disproportionnées, Al Mezan souligne le pillage systématique de ces sites, signalant de nombreux objets volés parmi lesquels des horloges, des pierres précieuses, des morceaux de marbre, des statues, des pierres sculptées, des colonnes antiques et d'autres éléments architecturaux.
Les sites concernés se trouvaient dans des zones entièrement contrôlées par les forces sionistes au moment des vols, précise le rapport. Si le centre Al Mezan a choisi de se concentrer sur les destructions causées aux bâtiments et sites culturels, c'est que ces derniers comportent une composante fondamentale de l'identité et de la mémoire collective. «Il s'agit d'une méthode génocidaire qui contribue à l'effacement d'un peuple. L'impact d'une telle attaque sur le patrimoine est multiple et profond», souligne l'ONG.

ETATS-UNIS

Un policier de l'ICE inculpé pour avoir menti sur des tirs visant un immigré

UN AGENT de la police fédérale de l'immigration a été inculpé pour déclarations mensongères après une intervention à Minneapolis durant laquelle un migrant vénézuélien a été blessé par balle
L'affaire embarrasse les autorités fédérales. Christian Castro, un agent de l'ICE âgé de 52 ans et déjà suspendu de ses fonctions, a été inculpé au niveau fédéral pour avoir fourni de fausses déclarations après une intervention survenue en janvier à Minneapolis. L'homme faisait déjà l'objet de poursuites dans le Minnesota pour agression et faux témoignage.
L'inculpation est inhabituelle dans un contexte où l'administration Trump mène une politique migratoire particulièrement offensive. D'après plusieurs médias américains, l'acte d'accusation fédéral n'a toutefois pas encore été rendu public.
Les faits remontent au 14 janvier. Lors d'une opération visant un immigré vénézuélien présumé en situation irrégulière, des agents de l'ICE avaient ouvert le feu, blessant l'un des hommes poursuivis à la jambe. Dans un premier temps, le ministère de la Sécurité intérieure avait affirmé qu'un agent avait été attaqué avec une pelle à neige et un manche de balai et avait tiré pour protéger sa vie. Mais des images de vidéosurveillance ont ensuite contredit ce récit. Les poursuites engagées contre deux migrants vénézuéliens ont finalement été abandonnées.
Christian Castro est également recherché par la justice du Minnesota, qui a émis un mandat d'arrêt national. Le Texas, où il réside, a toutefois refusé jusqu'ici de le remettre aux autorités de cet État. Détenu pendant 90 jours, il a été libéré la semaine dernière sur décision d'un juge. Le média d'investigation ProPublica rapporte par ailleurs qu'un procureur fédéral souhaitait engager contre lui des poursuites plus lourdes pour violation des droits fondamentaux. Une démarche qui se serait heurtée au refus du ministère de la Justice à Washington.
L'incident est survenu dans le cadre de l'opération « Metro Surge », une vaste campagne d'arrestations de migrants menée à Minneapolis entre fin décembre et mi-février. Le gouvernement fédéral affirme qu'elle s'est soldée par l'arrestation de 4.000 étrangers en situation irrégulière.

R. I.

MERCATO

Anis Hadj Moussa remonté contre Feyenoord

Tenu à l'écart des premières discussions entre Feyenoord et Al-Ittihad, Anis Hadj Moussa aurait très mal vécu le manque de communication de son club, malgré la justification apportée par le directeur sportif Devy Rigaux.



Le dossier Anis Hadj Moussa connaît un nouveau rebondissement. Selon De Telegraaf, l'international algérien aurait été particulièrement mécontent lors de la première approche d'Al-Ittihad. L'ailier reprochait à Feyenoord de ne pas l'avoir informé de l'intérêt saoudien, alors que des discussions avaient déjà eu lieu entre les deux clubs. Interrogé sur cet épisode, le directeur sportif Devy Rigaux a défendu la position de Feyenoord. Selon lui, le club n'avait aucune raison de prévenir Hadj Moussa tant qu'aucun accord n'avait été trouvé pour son transfert. Sans terrain d'entente, la direction estimait donc que les négociations ne concernaient pas encore le joueur. Ce vendredi matin, Al-Ittihad serait toutefois revenu à la charge avec une proposition supérieure. Le club saoudien aurait désormais offert 37,5 millions d'euros pour convaincre Feyenoord de céder son ailier. Cette offensive confirme l'intérêt sérieux du champion saoudien, malgré le premier refus opposé par la formation de Rotterdam. Même revalorisée, cette offre devrait se heurter à un double refus. Feyenoord ne souhaiterait plus perdre un cadre, alors que le mercato européen est terminé et qu'aucun remplaçant ne pourrait être recruté. De son côté, Hadj Moussa privilégierait un avenir dans l'un des cinq grands championnats européens plutôt qu'un départ en Arabie saoudite.

ANGLETERRE : AÏT-NOURI, « JE JOUERAI GARDIEN DE BUT S'IL LE FAUT ! »

Rayan Aït-Nouri a envoyé un message clair sur son état d'esprit et sa volonté de se mettre au service de son équipe. L'international algérien, capable d'évoluer à plusieurs postes, assure qu'il est prêt à répondre présent quelle que soit la mission qui lui sera confiée par son entraîneur Enzo Maresca.

« Je jouerai partout où le coach voudra que je joue, même si je dois jouer gardien de but ! », a ainsi lancé le latéral algérien, affichant une belle dose d'humour mais surtout une réelle disponibilité envers son équipe. Aït-Nouri ne compte toutefois pas se contenter de répondre aux attentes de son entraîneur. Le joueur veut également profiter de chaque opportunité pour démontrer ses qualités sur le terrain.

« Je veux montrer ce dont je suis capable et travailler pour l'équipe, donc je donnerai tout à chaque fois que j'entrerai sur le terrain, peu importe où on me demande de jouer », a-t-il poursuivi. Des propos qui témoignent de l'état d'esprit affiché par le joueur, alors que sa situation à Manchester City fait régulièrement parler. Arrivé l'été dernier en provenance de Wolverhampton, Aït-Nouri doit composer avec une concurrence importante dans le couloir gauche et cherche à obtenir davantage de temps de jeu Ces dernières heures, son nom a également circulé du côté de Manchester United. Les Red Devils auraient manifesté un intérêt pour le défenseur algérien dans les dernières heures du mercato, avec l'idée de profiter de sa situation pour tenter de l'attirer à Old Trafford. Une approche particulièrement surprenante compte tenu de la rivalité entre les deux clubs mancuniens. Et, comme cela pouvait être attendu, cette piste n'a finalement pas abouti. Manchester City n'était pas disposé à laisser partir Aït-Nouri directement chez son voisin et rival, tandis que le timing très tardif rendait également l'opération extrêmement compliquée. Le latéral algérien reste donc bien un joueur de Manchester City. Ses déclarations montrent en tout cas qu'il est prêt à se battre pour sa place et à répondre présent, quel que soit le rôle que son entraîneur décidera de lui confier.

LIGUE 1 MOBILIS – 1RE JOURNÉE

L'Olympique Akbou frappe fort d'entrée

L'OLYMPIQUE AKBOU a réussi ses débuts en Ligue 1 Mobilis. Le club akboucien s'est imposé ce soir au stade Mustapha Tchaker face au nouveau promu, la JS El Biar, sur le score de 2-0, à l'occasion de la première journée du championnat. Les hommes d'Abdelkader Amrani ont globalement maîtrisé les débats avant de faire la différence en seconde période. Toufik Addadi a ouvert le score sur penalty à la 56e minute, avant que le Nigérien Moussa Harouna ne scelle le succès de son équipe dans le temps additionnel (90e+2). L'Olympique Akbou démarre ainsi la saison de la meilleure des manières avec trois précieux points à l'extérieur.

L'ES Ben Aknoun a réussi son entrée en lice en Ligue 1 Mobilis. Le club algérois s'est imposé sur la pelouse du stade du 8 mai 1945 face à l'ES Sétif (1-0), décrochant ainsi ses trois premiers points de la saison. Après une première période disputée, les visiteurs ont trouvé la faille à la 78e minute grâce à Lounas Adjout. L'ESBA a ensuite fait preuve de solidité pour conserver son avantage jusqu'au coup de sifflet final. Dans les buts, Kheireddine Boussouf a livré une prestation de premier plan. Auteur de plusieurs interventions décisives, il a permis à son équipe de préserver sa cage inviolée et a logiquement été désigné homme du match. La rencontre a également été marquée par un geste symbolique en dehors du terrain. La Ligue de football professionnel a rendu hommage aux agents de la Protection civile pour leurs sacrifices et leur engagement dans la lutte contre les incendies et la protection des personnes et des biens. Un hommage salué par les applaudissements des supporters sétifiens

UNAF U17

L'Algérie fixée sur son parcours vers la CAN 2027

LE TOURNOI de l'Union Nord-Africaine de Football (UNAF) U17 reprend du service en ce mois de septembre. Ce mercredi, le tirage au sort officiel du prochain tournoi régional a été effectué, permettant à l'Algérie de connaître dans le détail son programme et ses adversaires. La compétition régionale se déroulera sur le sol tunisien. La sélection algérienne débutera son parcours le 26 septembre 2026 face à la Libye sur la pelouse du stade Mustafa Ben Jannet de Monastir. Les jeunes Verts enchaîneront ensuite avec un choc face au pays hôte, la Tunisie, le 29 septembre au stade olympique de Sousse, avant de conclure ce tournoi décisif le 2 octobre face à l'Égypte, de retour à Monastir. Le format de la compétition offre de réelles chances de succès, en effet, sur les quatre nations participantes, une seule sera éliminée à l'issue de ce tournoi UNAF qualificatif pour la CAN U17.

L'équipe d'Algérie U17 dirigée par Amine Ghimouz étant actuellement concentrée sur sa préparation intensive pour la Coupe du Monde U17 2026 prévue au Qatar en novembre prochain, la Fédération Algérienne de Football (FAF) a indiqué que l'EN « prendra part à ce tournoi avec sa sélection U16, conduite par le sélectionneur national M. Karim Ziani. »

« Cette équipe a été mise en place par la Fédération il y a près d'une année, en prévision justement de cette échéance. Cette génération atteindra l'âge requis pour évoluer en catégorie U17 et représenter ainsi l'Algérie lors de la prochaine phase finale de la CAN en cas de qualification. », a précisé l'instance fédérale.

JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE-2026

L' Algérie signe sa meilleure performance à l'étranger avec 40 médailles

L'Algérie a achevé sa participation aux 20es Jeux méditerranéens de Tarente-2026 (21 août-3 septembre) à la 9e place du classement général, avec un total de 40 médailles (13 or, 8 argent, 19 bronze), signant ainsi sa meilleure performance de l'histoire dans une édition des JM organisée à l'étranger Avec 13 titres méditerranéens, la délégation algérienne a notamment brillé dans les disciplines individuelles, à l'image de l'athlétisme, de la gymnastique, de l'haltérophilie, du judo, du karaté, de la lutte et du tennis de table.

Ce bilan permet à l'Algérie de confirmer la dynamique enclenchée lors des JM-2022 d'Oran, où elle avait réalisé sa meilleure performance globale avec 53 médailles (20 or, 17 argent, 16 bronze) et une historique 4e place au classement général. A Tarente, la moisson est certes moins importante en quantité, mais elle constitue la meilleure récolte algérienne lors d'une édition disputée hors du pays.
L'athlétisme s'est particulièrement distingué avec huit médailles (3 or, 2 argent, 3 bronze). Les trois titres ont été remportés par Djamel Sedjati au 800 m, Saïd Ameri au 10.000 m et Mohamed Yasser Triki au triple saut. Les deux médailles d'argent ont été décrochées par Anis Chott au 1.500 m et Mohamed Seifeddine Boukertaba au semi-marathon, alors que Tarek Hocine (saut en longueur), Omar Seraïche (3.000 m steeple) et Zahra Tatar (marteau) ont obtenu le bronze. La gymnastique a, elle aussi, marqué de son empreinte cette édition avec quatre médailles (3 or, 1 bronze), toutes signées ou auxquelles a contribué la championne olympique Kaylia Nemour, qui s'est imposée au concours général individuel, aux barres asymétriques et à la poutre, après avoir contribué à la médaille de bronze décrochée par l'équipe féminine, composée également de Djenna Laroui, Louna Hamames et Léna Khenoun.
Selon le directeur exécutif chargé du haut niveau et des relations internationales à la Fédération algérienne de gymnastique (FAG), Sofiane Zahi, "l'éclatante performance" de Nemour, qui figure parmi les athlètes les plus médaillés de cette édition avec quatre breloques, dont trois en or, est de bon augure en prévision des Championnats du monde de gymnastique, prévus en octobre prochain à Rotterdam (Pays-Bas).
La lutte et l'haltérophilie ont également contribué au bilan des médailles, avec sept breloques pour les lutteurs algériens (1 or, 1 argent, 5 bronze), dont le titre méditerranéen décroché par Abdelkrim Fergat en gréco-romaine dans la catégorie des 60 kg.

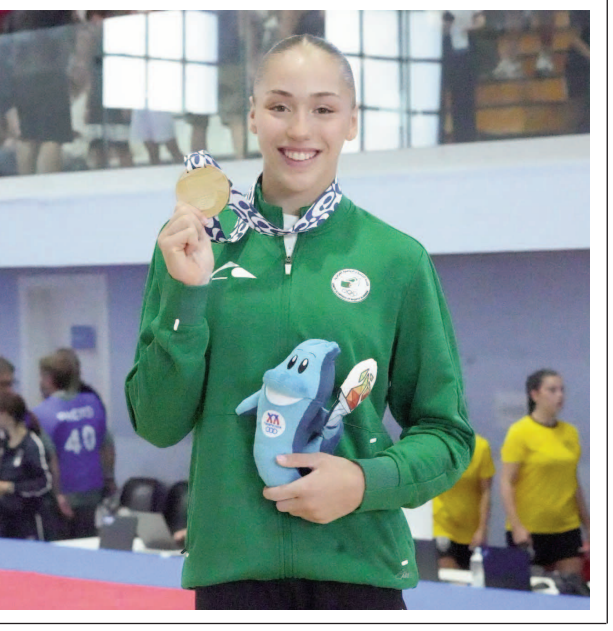


En haltérophilie, les frères Fares et Aymen Touairi ont réalisé une performance remarquable avec trois médailles, dont deux en or et une en bronze. Fares Touairi, engagé dans la catégorie des 95 kg, a remporté l'or à l'arraché et le bronze à l'épaulé-jeté , tandis que son frère Aymen s'est adjugé l'or à l'épaulé-jeté dans la catégorie des -110 kg.
Le président de la Fédération algérienne d'haltérophilie, Kamel Saïdi, s'est félicité de ces "résultats positifs", soulignant que la participation algérienne dans cette discipline s'était limitée à deux athlètes seulement : "Les frères Fares et Aymen Touairi ont décroché des titres amplement mérités contribuant à honorer l'Algérie ainsi que l'haltérophilie", a-t-il déclaré à l'APS.
Outre les performances de l'athlétisme, de la gymnastique, de la lutte et de l'haltérophilie, l'Algérie a également décroché des titres en karaté, judo et tennis de table. Célia Ouikane s'est imposée dans la catégorie des -50 kg en karaté, alors que Massoud Redouane Dris a remporté l'or en judo dans la catégorie des -73 kg. En tennis de table, Mehdi Bouloussa a offert à l'Algérie un titre en simple messieurs. La boxe a de son côté offert à l'Algérie cinq breloques, trois argent et deux bronze.
En sport aquatique, l'aviron a apporté une médaille d'argent, obtenue par Nihid Ben Chaddali en skiff poids léger individuel dames, tandis que le taekwondo a permis à Nadir Harbi de décrocher le bronze dans la catégorie des -58 kg.
La rafle a également figuré au tableau des médailles grâce au bronze de Nour El Houda Maïdi en individuel. Les sports collectifs ont également contribué à la moisson algérienne avec trois médailles, dont celle en or de la sélection nationale masculine U21 de football, constituant l'un des temps forts de la participation algérienne à Tarente.
Les sélections nationales masculines de handball et de basketball 3x3 ont, pour leur part, décroché chacune une médaille de bronze. Engagée dans 27 disciplines, la délégation algérienne comptait 248 athlètes, dont 151 messieurs et 97 dames, avec une moyenne d'âge de 24,7 ans. Avec 40 médailles, dont 13 en or, l'Algérie quitte finalement Tarente avec un bilan qui confirme la progression de plusieurs disciplines et surtout la capacité de ses meilleurs représentants à s'illustrer sur la scène méditerranéenne. La performance de Kaylia Nemour, les titres de Sedjati, Ameri, Triki, Bouloussa, Dris, Fergat, des frères Touairi et de Célia Ouikane, ainsi que le sacre de la sélection U21 de football, constituent les principaux faits marquants d'une participation qui permet à l'Algérie de signer son meilleur bilan en médailles lors d'une édition des Jeux méditerranéens disputée à l'étranger.

JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE-2026

Performances historiques pour la gymnastique algérienne sous l'impulsion de la championne Nemour

LE DIRECTEUR exécutif chargé du haut niveau et des relations internationales à la Fédération algérienne de gymnastique (FAG), Sofiane Zahi, s'est félicité du bilan historique et remarquable réalisé par la sélection nationale de gymnastique lors de sa participation aux Jeux méditerranéens de Tarente-2026, estimant que ces résultats traduisent l'essor qualitatif que connaît le sport algérien sur la scène internationale.
Dans une déclaration à l'APS, M. Zahi a mis en avant "l'exploit exceptionnel de la sélection féminine", composée des championnes Kaylia Nemour, Djenna Laroui, Louna Hamames et Léna Khenoun, après avoir décroché la première médaille de l'histoire de la gymnastique algérienne par équipes aux Jeux méditerranéens. Le quatuor algérien s'est classé juste derrière les grandes nations européennes de la discipline, l'Italie (or) et l'Espagne (argent), une performance qui constitue une étape charnière pour la gymnastique féminine nationale.
Le responsable de la fédération a également salué " l'éclatante performance" de la championne olympique Kaylia Nemour, qui a dominé les compétitions en remportant à elle seule trois médailles d'or, en concours général individuel, aux barres asymétriques et à la poutre, en plus de sa contribution directe à la médaille de bronze par équipes. Le même responsable a précisé que " le score record réalisé par Nemour au concours général, avec un total de 57.950 points, est le meilleur enregistré au niveau mondial pour la saison en cours (2025-2026)", soulignant que cette " remarquable performance constitue une excellente étape préparatoire et une grande source de motivation à l'approche des Championnats du monde de gymnastique", prévus en octobre prochain à Rotterdam, aux Pays-Ba Chez les messieurs, M. Zahi a relevé des "prestations encourageantes" livrées par la jeune équipe nationale, avec la qualification de deux de ses athlètes pour la finale, "ce qui témoigne de la progression constante de la gymnastique algérienne". Grâce aux trois médailles d'or remportées par la championne olympique Kaylia Nemour (19 ans), l'Algérie s'est hissée à la neuvième place du classement général des médailles des Jeux de Tarente, avec un total de 40 médailles, (13 en or, 8 en argent et 19 en bronze).



SENS D'UNE NOBLE NAISSANCE

Par Cheikh Tahar Badaoui



Tous les Prophètes qui l'ont précédé se sont engagés devant Dieu à croire à Son Message universel, comme que fin de toutes les finalités, et l'annoncer tel que, à leurs fidèles : « Et lorsque Dieu prit l'engagement des Prophètes : « Quelles que soit l'importance du Livre et de la Sagesse que je vois ai donnés, s'il vous vient un messager croyant à ce qui est avec vous, croyez en lui et aidez à sa victoire ». Il dit : « Avez-vous accepté et pris le même engagement (de vos peuples). Ils dirent : « Nous avons accepté ». Il dit « Témoignez-en donc et Je suis avec vous parmi les témoins » (Sourate dite « Al-'Imrān » Verset 81).

De par ce Verset solennel, chaque Prophète, se doit, par conséquent, de croire au Message de Son successeur, à condition que celui-ci croie à celui qui l'a devancé pour constituer la chaîne de la Révélation qui, pour l'Islam, s'achève à la descente du Saint Coran.

Sa vie est faite de piété, d'efforts constants et de courage, de sincérité, tolérance et de pardon. Oui une piété se traduisant par un total attachement et total abandon à Dieu. Aussi, Ses derniers murmures furent-ils : « Oui, avec le Compagnon le plus Haut ».

Le père E. Dermenghem, catholique, écrit dans « La vie de Mohamed » : « Mohamed est à coup sûr un Prophète de la lignée biblique, lyrique, inspiré, âme ardente, cœur intrépide avec les grandeurs et les faiblesses humaines.

Efforts et courage, sa vie été une lutte permanente orientée vers l'accomplissement de sa mission. L'itinéraire suivi, sans aucun doute inaccessible à l'humain ordinaire, n'en constitue pas moins un modèle à suivre, le seul digne de l'homme qui a accepté le dépôt de la foi. Jamais homme ne se proposa volontairement ou involontairement un but plus sublime, puisque le but était surhumain : saper les superstitions entrecroisés entre la création et le Créateur, rendre Dieu à l'homme et l'homme à Dieu, l'idée rationnelle et sainte de divinité dans ce chaos de dieux matériels et défigurés par l'idolâtrie. Jamais homme n'entreprit avec de si faibles moyens, une œuvre si démesurée aux forces humaines, puisqu'il n'a eu dans la conception et dans l'exécution d'un si grand dessein, d'autres instruments que lui-même et d'autres auxiliaires qu'une poignée de barbares dans un coin du désert », Lamartine qui ajoute par ailleurs : « Il a remué des autels, des dieux, des religions, des croyances et des âmes ». Sincérité, tolérance, pardon, conséquences de sa quête constate de Dieu, sont données en exemple à l'humanité.

« Personne dans l'histoire n'a pardonné d'avantage, plus vite et plus totalement que Mohamed. Le Prophète de l'Islam a toujours ignoré la vengeance », Le père E. Dermenghem qui ajoute : « nul n'a jamais dépassé Mohamed en tolérance ».

Enfin, ceux qui ont étudié sa vie, quelle que soit leur confession, reconnaissent en lui le sauveur de l'humanité et l'authentique Prophète. Bernard Show, chrétien anglais, écrit à ce sujet : « …J'ai étudié la vie de Mohamed, et à mon avis on devrait l'appeler le sauveur de l'humanité, sans qu'il n'y ait aucune hostilité à l'égard du Christ. Je ne doute pas que s'il avait été donné, à un homme comme lui de gouverner le monde, il aurait réussi à résoudre tous les problèmes qui s'opposent à la paix et au bonheur de l'humanité, lesquels font gravement défaut à notre monde » ; et autres témoignages aussi sincères, véridiques qu'impartiales, qu'on ne peut énumérer à propos de la personnalité de Muhammad, Salut Divin Sur Lui, auquel le Seigneur, Gloire à Lui Seul, s'adresse avec amour et égard en Lui disant : « Nūn Par la Plume et ce qu'ils écrivent ! Tu n'es pas par la Grâce de Ton Seigneur, un possédé. Et il aura pour Toi, certes, une récompense guère interrompue. Et Tu es certes, d'une moralité imminente. » (Sourate dite « Al-Qalam » ou dite « La Plume » Versets 1 à 4).

La personne du Prophète Salut Divin Sur Lui, et Sa conduite sont données en exemple aux hommes de bonne volonté, en quête de perfection et de transcendance : «En effet, vous avez en la personne du Messager d'Allah un excellent modèle (à suivre) pour celui qui aspire à l'agrément d'Allah, au Jour dernier et invoque Allah fréquemment.» (Sourate dite « Al-Ahzāb » ou dite « Les Coalisés » Verset 21). De même, elle n'est guère adorée : l'adoration est réservée à Dieu Seul : « N'adorez que Dieu, Je suis de sa part un avertisseur et un annonciateur de bonnes nouvelles » (Sourate dite « Hūd » Verset 2). Et le Saint Coran précise encore : « Dis : « Je suis en fait un être humain comme vous, seulement, il m'a été révélé que votre Dieu est un Dieu Unique !» (Sourate « Al-Kahf » ou dite « La Caverne » Verset 110).

Exemple final, choisi, orienté, inspiré, aidé par Dieu, Sa Vie et Ses enseignements constituent d'admirables leçons, une voie à suivre, une référence sur le plan éducatif et le Prophète précise bien : « J'ai été suscité génération après génération, depuis la meilleure génération des fils d'Adam, jusqu'à celle dans laquelle je me trouve actuellement ».

En définitive, l'idéologie islamique n'est pas selon une conception erronée, réalisable à une époque historique déterminée, aujourd'hui dépassée.

Les mutations sociologiques n'entraînent nullement la caducité du Saint Coran et du Hadith (Traditions orales et pratiques du Vénéré Prophète) en totalité ou en partie. C'est leur application qui revêt de nouvelles formes sans en changer le fond. En d'autres termes, c'est la nature de l'homme qui a besoin d'un constant redressement et non la Révélation.

C'est d'ailleurs, le sens des Révélations successives. Depuis l'Aurore de l'Humanité, la Religion a été Une, fondée sur la proclamation du Monothéisme avec toutes ses implications. Au cours des âges, l'homme oubliait les données fondamentales et s'en écartait totalement ou partiellement. C'était dans le but de replacer la Religion dans son orbite, que le Patriarche Abraham apparut. A la suite de nouvelles violations qui replongèrent des peuples dans le paganisme, le Prophète Moïse se présenta comme le guide du peuple d'Israël et leur libérateur des tyrannies des Pharaons, pour mettre un terme à la décadence religieuse. Une autre phase se développa avec le Prophète Jésus Christ, dont la Mission ne fût pas d'apporter une nouvelle Loi mais de replacer la société humaine, alors plongée dans les bas fonds du matérialisme sauvage et de la magie ravageante, dans la vraie Voie, celle de la justice, du pardon, ou encore, celle de toutes les valeurs spirituelles.

Une régénération accompagnée d'un enrichissement dans l'optique de l'Unité, s'imposa et fût achevée par le Sceau des Prophètes, Muhammad, Salut Divin sur l'ensemble des Prophètes et Messagers de Dieu depuis Adam, père de l'Humanité. Ainsi la Loi fondamentale ne s'était pas métamorphosée au cours des milliers d'années, mais ce fût plutôt à l'homme qu'il fallait rappeler chaque fois la fonction de la Religion.

Aucun Prophète ne s'est manifesté depuis plus de quatorze siècles. Aucun d'eux n'est attendu, comme le souligne éloquemment le Saint Coran. Par conséquent, le cycle des Révélations est bouclé. L'Islam est à la fois la Religion primordiale et la dernière. En attendant les évènements eschatologiques, inhérents aux fins dernières de l'homme et du monde, il appartiendra à l'homme, dépositaire de la Parole divine, de corriger ses errements, en tenant compte de ce qui est prescrit et des conditions mouvantes de l'Univers.

Les principes de l'Islam étaient si universels qu'ils s'adaptaient à tous les milieux, à travers le monde, et que les musulmans non arabes, furent parmi les meilleurs commentateurs du Saint Coran. Comme il a su tirer profit du milieu proprement arabe, l'Islam exploita le patrimoine culturel de tous les peuples pour donner naissance à l'une des civilisations les plus brillantes, et l'Occident peut aisément en témoigner. Et si aujourd'hui, l'unité politique et économique s'est évanouie dans les nationalismes modernes, il n'en reste pas moins que l'unité idéologique et culturelle confrontée intelligemment aux techniques et aux idées modernes, fera renaître des cendres une nouvelle unité, basée sur une politique qui rivalisera sans complexe et surpassera mêmes les diverses idéologies de nos jours.

Chaque nation a ses particularités. Ces différences ne sauraient empêcher l'ensemble des peuples d'être gouverné par un même Ordre politico-religieux. Les peuples et les nations n'ont pas été divisés pour vivre repliés sur eux-mêmes, complètement indépendants les uns des autres. L'idée maîtresse du Saint Coran est d'édifier un monde diversifié, mais homogène et uni par les mêmes liens d'essence religieuse, animé par le même élan de solidarité et de fraternité et un fort sentiment d'appartenir à une même famille qui ne connaît aucune frontière spirituelle, sentiment capable de transcender la conception étriquée du « nationalisme » coupé en miettes, et d'instaurer l'égalité entre les hommes et les peuples les uns et les autres, à l'effet de se surpasser par leur foi.

En d'autres termes, Dieu qui, après avoir créé les hommes d'une seule race et après les avoir regroupés en une seule entité, les divisa ensuite en familles, en tribus, et en nations. Notre Seigneur, Gloire à Lui Seul, envoya à chaque communauté un Prophète chargé d'inviter les hommes à n'adorer que la Divinité Suprême d'Allah, Maître des Mondes, leur Véritable Créateur et de les appeler tous à une même foi.

A cette constellation de peuples auxquels le Seigneur s'adressa par l'intermédiaire de Ses Messagers, il a été fait appel à leur raison afin qu'ils s'élèvent à une même compréhension de la Loi révélée. « Le pluralisme, écrit, Dermenghen, confirme l'unité ; la diversité est principe d'harmonie, non de confusion. » et le Saint Coran chante sous tous les toits, cet universalisme de l'Islam, porteur de bien être à l'humanité entière : « Ô hommes ! Nous vous avons créé d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous, des nations et des tribus, pour que vous vous entre -connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah, est certes, Omniscient et Grand Connaisseur. » (Sourate dite « Al-hudjurāt » ou dite « Les Appartements » Verset 13).

Enfin, je saurais très reconnaissant, à tout lecteur lucide et rationnellement équilibré et notamment les hautes personnalités de quelque confession qu'elles soient, s'ils voulaient bien sacrifier un tant soit peu, leurs moyens et pouvoirs, chacun en ce qui le concerne, selon ses capacités, là où il se trouve, à l'effet d'édifier tous ensemble, main dans la main, une idéologie des valeurs morales, par le truchement de laquelle, l'Occident d'une manière particulière, rectifiera grâce à une volonté commune, ses visions à l'égard des principes immuables de la démocratie, des droits de l'homme, de la défense des causes justes et nobles, et contribuera efficacement, sans parti pris, à la lutte contre les fléaux contemporains : le vice, la maladie, la misère, le chômage, l'ignorance, et toutes formes d'esclavage et d'exploitation de l'homme par l'homme, sans omettre bien entendu, le respect de l'autre, dans toute sa globalité, par l'encouragement du dialogue serin et sensé comme nous le recommande le Saint Coran : « Et ne discutez que de la meilleure façon avec les Gens du Livre, sauf avec les injustes parmi eux. » (Sourate dite « Al-'Ankabūt » ou dite de « l'Araignée » Verset 46), pendant qu'il nous interdit formellement de blasphémer, ou de proférer un quelconque sacrilège à l'encontre du sacré des autres confessions, fussent-elles des idoles vénérées, dans la Sourate dite « Al-An'ām » ou dite « Les Bestiaux » Verset 1O8 : « N'injuriez pas ceux qu'ils invoquent en dehors d'Allah, car par agressivité, ils injurieraient par ignorance la Divinité d'Allah. »

Gloire et Louange à Allah Maître des Mondes le Compatissant, le Miséricordieux !

Salut Divin à l'ensemble des Prophètes et Messagers de Dieu depuis Adam à Muhammad

Hommage à tous les militants du devoir et martyrs des causes justes et nobles. !

Références bibliographiques :
- L'Islam Vivant du Professeur Roger Garaudy.
- FIQH AS-SIRA du Docteur Mohammed Saïd Ramadhan al-Bouti.
traduit par le Maître Harkat Abdou.
- Histoires des Prophètes du Professeur Muhammad Dâlî Balta.
traduit de l'Arabe par le Maître Hamza Amin Yahiaoui.
- Initiation à L'Islam du prof : Mohamed Hamidullah.
- Le Saint Coran et la Traduction en Langue Française par La Présidence Générale des Directions des Recherches Scientifiques Islamiques, de l'LIfta, de la Prédication et de l'Orientation Religieuse.

BENDOUDA LANCE LA CARAVANE DE LA SOLIDARITÉ CULTURELLE

24 000 jeux et 20 000 livres pour les enfants sinistrés

La culture prend la route de la solidarité. Une caravane culturelle a quitté jeudi Alger à destination de plusieurs wilayas durement touchées par les récents incendies, dans le cadre du plan culturel solidaire « Caravanes de la culture ».



Lancée sous le slogan « Main dans la main, une Algérie unie », l'initiative du ministère de la Culture et des Arts entend apporter un soutien aux familles sinistrées, tout en contribuant à accompagner les enfants et les adultes confrontés aux séquelles psychologiques laissées par les incendies.

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a donné le coup d'envoi de cette opération au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger. La caravane prendra la direction de Jijel, Béjaïa, Skikda et Tizi-Ouzou, avec pour ambition de faire de la culture un espace de réconfort, d'accompagnement et de reconstruction après l'épreuve.

« Main dans la main, une Algérie unie » résume l'esprit de cette mobilisation, qui s'appuie sur les valeurs de solidarité et d'entraide profondément ancrées dans la société algérienne. Pour la ministre, l'objectif est de contribuer à atténuer les effets des incendies sur les populations et d'accompagner les enfants comme les adultes afin de les aider à surmonter le traumatisme psychologique provoqué par cette catastrophe.

Une place centrale est accordée aux plus jeunes. La caravane transporte plus de 24 000 jeux éducatifs et ludiques, ainsi que près de 20 000 livres, destinés notamment aux enfants des régions touchées. Les bibliothèques publiques itinérantes prendront également part à cette opération afin de rapprocher la lecture et les activités culturelles des populations sinistrées.

Cette dimension éducative et culturelle vise à offrir aux enfants des moments d'évasion et de détente après les événements éprouvants qu'ils ont vécus, mais aussi à maintenir le lien avec les activités éducatives et culturelles dans les zones affectées.

La caravane ne se limite pas à l'acheminement de livres et de jeux. Plusieurs camions chargés de dons et d'aides collectés par les différentes directions de la culture à travers le pays accompagnent également l'opération. Artistes, intellectuels, acteurs du mouvement culturel et associations culturelles et artistiques participent à cette mobilisation, donnant à l'initiative une dimension nationale. Leur présence traduit la volonté du secteur de la culture de participer pleinement à l'effort collectif engagé en faveur des populations touchées. À travers cette action, le ministère entend ainsi rappeler que la culture ne se résume pas à la création et à la diffusion artistique. Elle peut également jouer un rôle social dans les périodes difficiles, en créant des espaces de dialogue, de partage et de réconfort. Pour Malika Bendouda, cette mobilisation participe à la « concrétisation et au renforcement des valeurs de solidarité et d'entraide » qui caractérisent le peuple algérien. Elle illustre également, selon elle, la capacité de la culture à accompagner la société dans les moments de crise et à contribuer à en atténuer les conséquences.

Après les flammes, ce sont donc les livres, les jeux, les artistes et les acteurs culturels qui prennent le chemin des régions sinistrées. Une autre manière de reconstruire, en redonnant aux enfants et aux familles des espaces de partage, de respiration et d'espoir.

A. D.

21ES RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BÉJAÏA

« Le cinéma d'hier pour éclairer celui d'aujourd'hui »

LES RENCONTRES cinématographiques de Béjaïa ont annoncé la tenue de leur 21e édition, prévue du 26 septembre au 1er octobre 2026, tout en dévoilant l'affiche officielle de cette nouvelle édition, à quelques semaines du coup d'envoi de la manifestation.

Placée sous le thème « Le cinéma d'hier pour éclairer le cinéma d'aujourd'hui », cette 21e édition entend renouer avec la mémoire du septième art et revisiter les expériences cinématographiques du passé à la lumière des regards contemporains.

Dévoilée avant-hier sur la page officielle de la manifestation, l'affiche de cette nouvelle édition a été conçue par l'artiste Athmane Imloul. Elle se veut un hommage aux « regards d'hier et d'aujourd'hui », en faisant dialoguer le patrimoine cinématographique algérien avec les expériences et les sensibilités actuelles.

Pour composer son univers graphique, l'artiste a choisi une image extraite du court métrage « Yasmina », réalisé en 1961 par Jamel-Eddine Chanderli et Mohamed Lakhdar-Hamina, figure majeure de l'histoire du cinéma algérien.

Le choix de cette œuvre n'est pas anodin. Réalisé à une période charnière de l'histoire du cinéma algérien, « Yasmina » renvoie à une mémoire cinématographique que les organisateurs souhaitent remettre en lumière, en la faisant dialoguer avec la création contemporaine. L'affiche puise également son inspiration dans l'histoire de la presse spécialisée. La typographie utilisée par Athmane Imloul s'inspire de la revue « Les Deux Écrans », publication qui a accompagné une partie de l'histoire de la critique et de l'écriture cinématographiques en Algérie. À travers ces choix graphiques, les Rencontres cinématographiques de Béjaïa revendiquent ainsi une continuité entre les différentes générations du cinéma algérien. Images, réalisateurs et publications issus d'une autre époque sont convoqués pour nourrir un regard actuel sur le septième art. Cette démarche rejoint pleinement le thème de cette 21e édition, qui place la mémoire au cœur de sa réflexion. En faisant dialoguer les héritages du cinéma algérien avec les pratiques et les regards d'aujourd'hui, les Rencontres de Béjaïa entendent rappeler que le cinéma se construit aussi dans la transmission, la redécouverte et la réinterprétation de son histoire. Rendez-vous désormais du 26 septembre au 1er octobre 2026 à Béjaïa pour une nouvelle édition qui s'annonce placée sous le signe de la mémoire, de la création et du dialogue entre les époques.

Aymen D.



GASTRONOMIE, K-POP, LANGUE ET CINÉMA

La Corée du Sud s'invite à Alger



LA CULTURE coréenne prendra ses quartiers à Alger dès septembre, avec une programmation qui entend rapprocher le public algérien de l'univers culturel sud-coréen. Baptisée « Semaine coréenne 2026 », la manifestation, organisée par l'ambassade de la République de Corée en Algérie, se déploiera jusqu'en novembre avec quatre rendez-vous consacrés à la gastronomie, à la musique, à la langue et au cinéma.

Loin de se limiter à un seul domaine, cette programmation propose une immersion dans plusieurs facettes de la culture coréenne. Un choix qui devrait séduire aussi bien les curieux que les nombreux passionnés algériens de culture sud-coréenne, particulièrement chez les jeunes.

Le coup d'envoi sera donné le samedi 12 septembre, avec une expérience dédiée à la gastronomie coréenne au restaurant Amazonia, situé au centre commercial de Ben Aknoun. Les participants pourront découvrir plusieurs spécialités traditionnelles et s'initier aux saveurs d'une cuisine devenue, ces dernières années, l'un des principaux vecteurs de rayonnement de la culture coréenne dans le monde.

Quelques jours plus tard, le rendez-vous changera d'ambiance. Le vendredi 18 septembre, la salle Ibn Khaldoun accueillera le festival de K-pop, à partir de 17h. Très suivie en Algérie, la musique populaire coréenne sera au cœur de cette soirée ouverte gratuitement au public. L'événement devrait notamment réunir les amateurs de groupes, de chorégraphies et de l'univers musical qui accompagne l'essor international de la « Korean Wave ».

La langue sera ensuite à l'honneur le jeudi 8 octobre, avec un concours d'expression orale en coréen organisé au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, à Alger. Prévu à partir de 17h, ce rendez-vous sera également accessible gratuitement au public. Il offrira aux passionnés de la langue coréenne un espace d'expression et de partage, tout en témoignant de l'intérêt grandissant pour son apprentissage en Algérie.

La programmation s'achèvera le samedi 7 novembre sur une note cinématographique avec le festival « K-Story », à la salle Ibn Zeydoun. À partir de 13h, le public pourra découvrir une sélection de productions sud-coréennes, avec une entrée gratuite.

Avec cette programmation étalée sur plusieurs semaines, l'ambassade de Corée du Sud mise sur une approche populaire et diversifiée de la diplomatie culturelle. De la table aux écrans, en passant par la musique et la langue, la « Semaine coréenne 2026 » entend surtout créer des passerelles entre deux publics et donner aux Algérois plusieurs occasions de découvrir, de goûter et de vivre la culture coréenne.

Aymen D.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

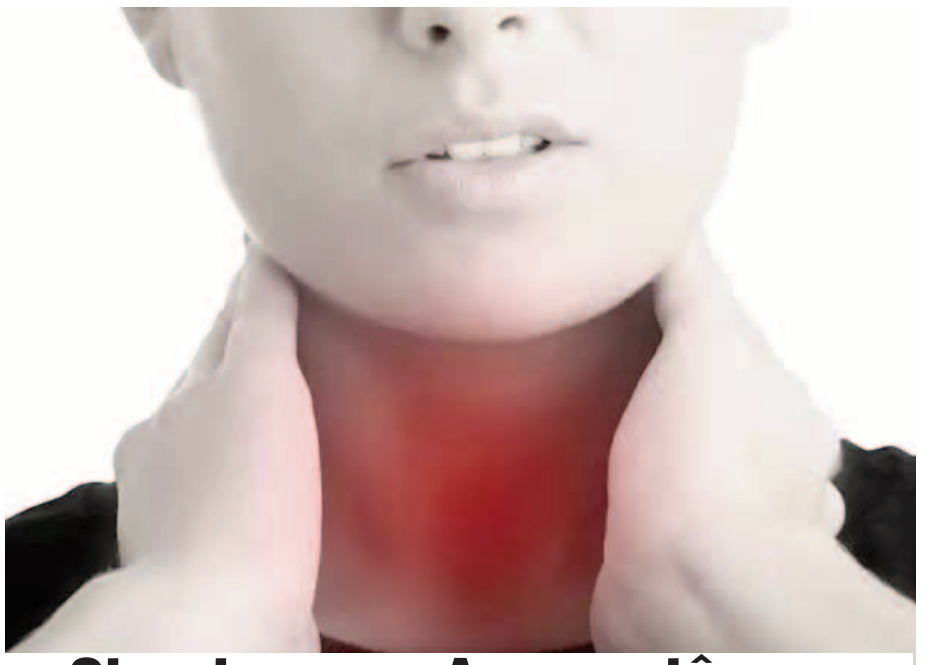
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les streptocoques A et B sont des bactéries responsables de nombreuses infections dont certaines sont très graves. Plusieurs cas d'infections invasives à Streptocoque A sont signalés en France début décembre dont 3 décès. Comment peut-on les attraper ? Quels symptômes ? Traitements ?



Streptocoque A : symptômes, infection, comment on l'attrape ?

Plusieurs cas pédiatriques d'infections invasives à Streptocoque du groupe A principalement survenus chez des enfants de moins de 10 ans sont signalés dans plusieurs régions en France, début décembre, rapporte Santé Publique France (Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine). Ce streptocoque est une bactérie qui peut entraîner des infections bénignes comme l'angine ou la scarlatine et plus gravement des infections dites "invasives" avec un risque de décès. Le 6 décembre, la Direction générale de la Santé (DGS) rapporte le décès de deux enfants et d'un adulte suite à une infection invasive à streptocoque du groupe A. Des enfants ont par ailleurs été hospitalisés en réanimation.

Ces cas n'auraient pas de lien entre eux selon la DGS et "ces signalements ne sont probablement pas dû à l'émergence d'une souche plus virulente mais plutôt à une augmentation inhabituelle du nombre de cas, en lien avec des souches différentes". Les médecins ont reçu la consigne de procéder à un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) Streptocoque A systématique devant une angine et à un prélèvement de gorge devant un tableau clinique de scarlatine, en cas de TROD négatif. Le Royaume-Uni a également signalé une recrudescence de cas d'infections invasives à streptocoque du groupe A ces derniers jours avec la survenue d'au moins 6 décès chez des enfants.

Définition : qu'est-ce qu'une infection à streptocoque ?

"Une infection à streptocoque est une agression microbienne car le streptocoque est une bactérie (être vivant unicellulaire rudimentaire qui a un métabolisme). Une infection se caractérise par une agression d'un ou plusieurs tissus avec généralement destruction partielle des tissus infectés" informe le Dr Stéphane Gayet, Médecin infectiologue et hygiéniste aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg. "Ce processus infectieux a deux grandes composantes : les bactéries pathogènes se divisent vite et forment une masse critique envahissante (virulence) et en plus elles produisent des toxines qui sont très dangereuses" précise-t-il. Il existe de nombreuses bactéries du genre Streptococcus. Les infections à streptocoque A (Streptococcus pyogenes) et B (Streptococcus agalactiae) sont moins fréquentes maintenant du fait de la consommation importante d'antibiotiques ; or, ces streptocoques sont restés sensibles aux antibiotiques, ce qui fait que moins de gens en sont porteurs.

Qu'est-qu'une infection invasive à streptocoque A ?

Le streptocoque du groupe A peut être responsable d'infections invasives graves comme observées en France et au Royaume-Uni fin 2022. Dans ce cas, il peut occasionner des infections cutanées nécrosantes, des infections puerpérales, des pneumopathies et pleuropneumopathies et des méningites, indique Santé Publique France. Ces infections peuvent être associées à un syndrome de choc toxique streptococcique (SCTS). La surveillance des infections invasives, dont celles liées au Streptocoque du groupe A (Streptococcus pyogenes) menée par Santé publique France repose sur le réseau EPIBAC.

Les données d'EPIBAC montrent que les infections invasives à SGA (streptocoque du groupe A) étaient en constante augmentation entre 2003 et 2019. Sur cette période, elles concernaient chaque année environ 1 500 à 2 500 personnes dont près de 10% d'enfants de moins de 10 ans. En 2020 l'incidence de ces infections était en diminution et cette tendance s'est poursuivie en 2021. "Cette baisse était probablement liée à la mise en place inédite sur tout le territoire de mesures barrières individuelles et collectives dans le cadre de la gestion de la pandémie de COVID-19" estime EPIBAC.

Qu'est-ce que le streptocoque A ?

Les streptocoques A et B sont assez proches. Ils appartiennent au même groupe de streptocoques. "Ce sont des souches virulentes et toxinogènes, surtout le streptocoque A" indique le Dr Stéphane Gayet.

Le streptocoque bêta- hémolytique du groupe A ou Streptococcus pyogenes est spécifique à l'espèce humaine. "Son habitat est l'arrière-gorge, donc le pharynx, et il a un pouvoir pathogène riche" informe l'infectiologue. Il est le plus souvent responsable d'infections non invasives bénignes, telles que l'angine, l'impétigo et la scarlatine. Plus rarement, il est responsable d'infections invasives graves.

Angine à streptocoque A : symptômes, c'est quoi ?

L'angine à streptocoque A dite "streptococcique" est une angine bactérienne qui peut toucher l'enfant et l'adulte. Habituellement soignée par antibiotiques, elle peut se compliquer quand le streptocoque se déplace ailleurs que dans la gorge. Des cas inquiétants dont 3 décès sont rapportés en France en décembre.

Qu'est-ce que le streptocoque B ?

Le streptocoque B (Streptococcus agalactiae) n'est pas spécifique à l'espèce humaine même si c'est une bactérie principalement humaine. On le retrouve chez certains animaux mais l'échange avec l'animal n'est pas très fréquent. Il peut devenir dangereux en cas de grossesse où il peut être transmis au nouveau-né au moment de l'accouchement et provoquer des infections graves comme une méningite ou une pneumopathie. C'est pourquoi un dépistage systématique en fin de grossesse est réalisé par prélèvement vaginal. En cas de positivité, un antibiotique est donné par voie veineuse à la mère de manière préventive dès le début du travail et jusqu'à la naissance.

Transmission : comment attrape-t-on un streptocoque ?

Les streptocoques A et B ne sont pas des bactéries commensales (qui appartiennent de façon physiologique au microbiote). Il n'est pas "normal" d'avoir des streptocoques dans notre organisme mais des gens en sont porteurs sains : ils les hébergent, les tolèrent et ne le savent pas car ils ne développent pas de maladie mais ils sont contagieux. Ils peuvent transmettre un streptocoque. "Par exemple, une personne porteuse qui a mis les mains à la bouche peut transmettre un streptocoque A ou B en serrant la main d'une autre personne. Tout ce qui va à la bouche est le principal mode d'entrée des streptocoques A et B".

Quelle est la période de contagiosité d'une personne contaminée ?

"La contagiosité (temps durant lequel une personne reste contagieuse) devient quasiment nulle après 48h de traitement antibiotique" informe le Dr Gayet. Fièvre très élevée, frissons, douleurs, altération de l'état général sont des signes d'alerte.

Quels sont les symptômes d'une infection à streptocoque ?

Les symptômes dépendent de la localisation. "Le streptocoque A en particulier donne des signes très marqués. Les symptômes (ce que l'on ressent) et signes (ce que l'on constate) sont très bruyants : fièvre très élevée (39-40•C), frissons, douleurs, altération de l'état général..." informe le Dr Stéphane Gayet. "L'érysipèle (infections cutanées) se signale par une rougeur étendue sur un membre ou sur le visage, une fièvre très élevée, des frissons" indique-t-il.

Quelles maladies entraîne un streptocoque ?

► Le streptocoque A est à l'origine d'angines rouges (érythémateuses) ou rouges à points blancs (érythémato-pultacées), de scarlatine, forme d'angine plus grave.

Il entraîne aussi des infections cutanées : l'érysipèle, infection grave qui nécessite souvent une hospitalisation, et qui se voit plutôt chez des personnes présentant une surcharge pondérale ou des troubles de la circulation lymphatique et veineuse ; l'impétigo, surtout dans les pays tropicaux. Lors d'infection invasive, plus grave, le streptocoque A est aussi à l'origine de septicémies souvent mortelles, notamment de septicémies après l'accouchement (la fièvre puerpérale), de dermo-épidermite nécrosante (fasciite nécrosante, cellulite nécrosante) qui arrive surtout à l'hôpital après une opération chirurgicale. Il y a également des pneumonies à streptocoque A.

► "Le streptocoque B a un pouvoir pathogène un peu moins intense. Il est surtout redoutable chez le nouveau-né" enseigne l'infectiologue. "Les nouveaunés peuvent faire une septicémie après la naissance du fait de la contamination par voie basse lorsqu'une femme est porteuse du streptocoque B dans le vagin, explique-t-il. C'est pourquoi un prélèvement vaginal et du rectum est réalisé en fin de grossesse, à la 35ème semaine. Si c'est positif, le vagin est décolonisé de façon temporaire avec un traitement antibiotique avant le travail " précise le spécialiste. Le streptocoque B donne également des angines et des septicémies chez l'adulte.

Diagnostic : quels examens et tests faire pour savoir si on est contaminé ?

"Le diagnostic est surtout clinique. Un médecin qui a de l'expérience repère vite une infection à streptocoque qui présente des signes cliniques typiques (fièvre élevée, altération de l'état général, localisations habituelles...)" informe le spécialiste.

Il existe un test de diagnostic rapide pour l'angine à streptocoque (test biologique) et des hémocultures peuvent être effectuées. Une infection à streptocoque A occasionne en effet souvent un passage important de la bactérie dans le sang. Des prélèvements de sang (hémocultures) sont mis en culture dans des flacons afin d'identifier la bactérie. Des prélèvements locaux (écouvillonnage et mise en culture) peuvent également être faits, par exemple en cas d'érysipèle. Des examens de sang habituels (NFS) peuvent détecter une infection (augmentation de la CRP, hyperleucocytose). En décembre 2022, suite à une hausse de cas d'infections invasives à streptocoques A, la DGS demande aux médecins de procéder à un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) Streptocoque A devant une angine et à un prélèvement de gorge devant un tableau clinique de scarlatine, en cas de TROD négatif. "Un TROD négatif ne suffit pas à exclure une infection à streptocoque A" précise la DGS. Elles peuvent évoluer vers des formes plus sévères et parfois réanimatoires constituant le syndrome du choc toxique.

Quels sont les traitements d'une infection à streptocoque ?

Les infections à streptocoques A et B sont traitées avec des antibiotiques. "Le meilleur antibiotique est la pénicilline, surtout l'amoxicilline (CLAMOXYL)" informe le Dr Stéphane Gayet. La durée du traitement est fonction de la gravité de la maladie, de 4 jours à trois semaines.

Comment se protéger d'une infection à streptocoque ?

Pour limiter les risques de transmission, il est conseillé d'adopter les mêmes gestes barrières utilisés contre les virus de l'hiver : Lavage des mains,

Port du masque pour les personnes avec infections respiratoires,

Eternuer ou tousser dans le pli du coude

Pas de nouveautés graphiques chez AMD en 2026 : RDNA 5 n'arriverait qu'en 2027

AMD travaille à la refonte complète de son architecture graphique, mais le projet ne devrait pas aboutir en fin d'année prochaine comme certaines sources semblaient jusqu'à présent le croire.



Tout porte à croire que l'année 2026 devrait être très tranquille dans le monde de la carte graphique : de nouvelles variantes des générations existantes peut-être, mais pas de nouvelle architecture avant 2027, chez NVIDIA comme chez AMD.

Pas de prochaine génération avant mi-2027

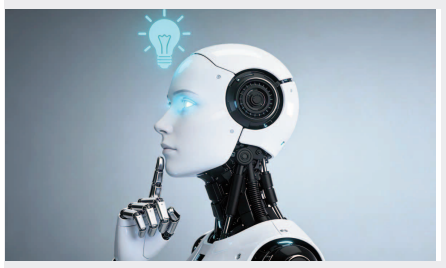
Dans l'absolu, ce n'est pas vraiment une surprise dans la mesure où le début de l'année 2025 aura été relativement chargé chez les deux principaux fournisseurs de processeurs graphiques.
Souvenez-vous, en janvier dernier, NVIDIA lançait la génération Blackwell avec la sortie de ses deux plus puissants modèles, les GeForce RTX 5080 et RTX 5090. Dans la foulée, AMD répliquait un mois plus tard avec le lancement de RDNA 4, une architecture que l'on retrouvait alors sur les Radeon RX 9070 et RX 9070 XT. Ensuite, chez les deux sociétés, il a surtout été question de décliner les deux architectures en modèles de plus en plus « accessibles ».
Certaines rumeurs avaient évoqué la possibilité d'une sortie relativement rapprochée pour la prochaine architecture GPU d'AMD. Celle que l'on appelle RDNA 5 pour faire simple était attendue par certains observateurs au cours du troisième ou quatrième trimestre 2026… mais il n'en sera donc rien comme nous le précisé le très bien informé Kepler sur la plateforme X.com : le message est on ne peut plus clair, « Mid 2027 ».

De nouvelles cartes RDNA 4 en 2026 ?

Rappelons que cette génération parfois baptisée RDNA 5 pourrait signer le retour d'AMD sur le haut de gamme du GPU alors qu'avec les Radeon RX 9070 XT, la firme de Lisa Su ne cherchait à concurrencer que jusqu'aux GeForce RTX 5070.
Ainsi, en août dernier, des sources avaient évoqué la possibilité d'un bus 512-bit pour la mémoire vidéo de RDNA 5 alors que les GPU les plus puissants pourraient compter un maximum de 96 cœurs.

Des informations qui sont à prendre avec d'autant plus de recul que nous ne mentionnons plus maintenant qu'une sortie mi-2027 pour celle qui marquera aussi un changement stratégique pour AMD : la firme a confirmé qu'après RDNA 4, elle repasserait à une architecture unifiée.
Plusieurs mois nous séparent donc encore de l'arrivée de cette UDNA (RDNA 5) et il nous reste donc à connaîte les plans d'AMD sur l'année 2026 :
il est possible que nous ayons droit à une sorte de « refresh » des cartes RDNA 4 comme cela semble être prévu chez NVIDIA avec les modèles SUPER. Reste qu'AMD n'a rien annoncé en ce sens et que, même chez NVIDIA, tout porte à croire qu'il ne faut pas attendre les RTX série 50 SUPER avant le second semestre 2026.

En 2025, ils ont échoué, le navigateur IA parfait arrivera-t-il en 2026 ?



IL Y A QUELQUES mois, nous expliquions pourquoi les navigateurs IA étaient une fausse bonne idée. Quelques semaines plus tard, le paysage a bougé, mais pas toujours dans le bon sens : les agents se sont incrustés dans nos usages sans régler leurs problèmes de fond. Mais bien évidemment, l'idée n'est pas de fermer les yeux et de refuser toute forme d'évolution. Il s'agit plutôt de déterminer ce qu'il faudrait concrètement pour qu'un navigateur "agentique" puisse faire partie de notre quotidien. ChatGPT Atlas qui met 16 minutes à faire une réservation, Comet qui rame pour ajouter trois produits au panier, Opera Neon qui invente un mail et un numéro de téléphone quand il tente de réserver un restaurant… pour un outil censé simplifier la vie, le démarrage était calamiteux. Le problème de fond n'est pas tant les bugs que l'architecture elle-même. Tant que chaque action dépend d'un aller-retour vers un gros modèle dans le cloud, on traîne de la latence, des erreurs et une impression générale de lourdeur.
Pire encore, cette dépendance au cloud pose un problème pour la vie privée. Ce n'est pas un secret : ces navigateurs collectent tout. Requêtes, documents, historiques, temps passé, contenus derrière des paywalls. Toutes ces informations remontent vers les serveurs d'OpenAI ou Google. OpenAI pousse d'ailleurs à activer "memories" pour "enrichir les bases d'apprentissage".
Mais le pire, c'est que non seulement les traitements sont longs, non seulement les données sont siphonées, mais en plus, on doit payer un abonnement pour ça !
La solution est la même pour les deux problèmes : l'exécution locale. En septembre 2025, Genspark a lancé le premier navigateur IA capable de faire tourner 170 modèles IA différents directement sur votre machine , sans connexion internet. Remplir un formulaire, vérifier une date, résumer un paragraphe : tout s'exécute instantanément sur le processeur, sans latence réseau et sans jamais quitter l'ordinateur.
Les navigateurs Brave et Sigma permettent également de configurer un modèle en local avec chiffrement. Même chose pour le navigateur Phew AI Tab, qui chiffre toutes les données synchronisées en AES-256 et permet même de stocker l'historique sur sa propre infrastructure Supabase plutôt que chez l'éditeur.
Payer pour un logiciel qu'on utilise au quotidien, c'est logique. Mais en 2026, hors de question de perpétuer cette fuite de données. D'ailleurs, les GAFAM dans le collimateur de l'UE le savent bien. Si les versions IA de Chrome et Edge ne sont pas disponibles chez nous, c'est bien parce que, de base, elles ne respectent pas le RGPD.
Alors oui, c'est vrai, faire tourner plusieurs dizaines de modèles IA directement sur sa machine, c'est rapide, c'est magnifique pour la vie privée. Mais ça exige un PC puissant. Un vieux laptop avec 8 GB de RAM et un processeur daté ne suffiront pas et la crise actuelle touchant la mémoire vive n'arrange rien. Firefox en a fait les frais. En extrapolant un peu, on aurait presque l'impression qu'une IA performante et respectueuse de la vie privée est un privilège.
La bonne nouvelle ? Le marché des navigateurs IA devrait atteindre 76,8 milliards de dollars d'ici 2034. On espère que cet afflux de capital servira à accélérer la R&D sur l'exécution locale.

Un navigateur qui ne fait pas l'impasse sur la sécurité

Les navigateurs IA ne souffrent pas de "simples failles" qu'il est possible de corriger en deux mises à jour, mais de problèmes liés à leur architecture même. Avec des LLM qui prennent n'importe quel texte pour une instruction, les "prompt injections" deviennent possibles depuis une simple page web.
Selon NeuralTrust, le cabinet de sécurité spécialisé dans les agents IA, nous nous dirigeons vers une "crise d'autonomie" en 2026.
D'après leur dernier rapport, 72% des entreprises ont déployé ou sont en train de scaler les agents IA, mais seulement 29% ont mis en place des contrôles de sécurité spécifiques aux agents. Les attaques par "Indirect Prompt Injection" (où une instruction malveillante se cache dans une page web qu'un agent visite) seront la menace dominante de l'année.





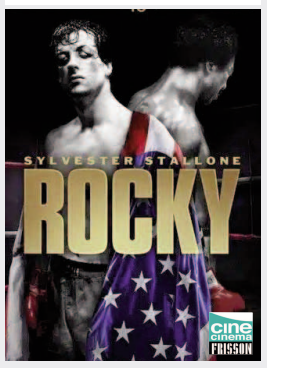


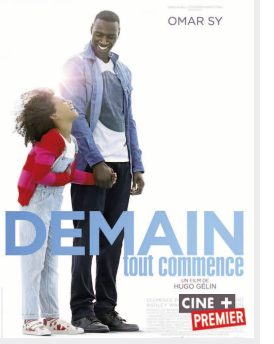






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Divertissement - 2026 — TF1
The Voice Kids Saison 12

21h00 Divertissement - France 2026 — France 2
Versailles en fête

20h50 Série policière - Etats-Unis 2026 — M6
The Rookie : le flic de Los Angeles

21h00 Rugby : Top 14 — CANAL+
Bordeaux-Bègles / Racing 92

21h00 Série humoristique — W9
France - 2026
La petite histoire de France

22h35 Drame — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 1976
Rocky

21h05 Douaniers : à la frontière du risque — 6ter
Belgique 2025
Douaniers : à la frontière du risque

21h00 Cinéma - France - 2018 — CINE + PREMIER
Demain tout commence

21h00 Golf — CANAL+ SPORT
Le 5e tour

21h00 Cinéma Etats-Unis - 2025 — CINE CINEMA
Father Mother Sister Brother

20h50 Film pour la jeunesse — CANAL+ family
Etats-Unis - Japon - 2024
Sonic 3, le film

21h25 Basket-ball : — TMC
Coupe du monde féminine
France / Corée du Sud

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - 2019)

Crawl

Etudiante, Haley Keller est une brillante nageuse de l'université de Gainsville, en Floride. Alors qu'un important ouragan s'apprête à frapper la région, Haley promet à sa soeur Beth d'aller rendre visite à leur père, Dave, qui vit seul dans une zone qui doit être évacuée. Mais quand elle arrive sur place, sous une pluie battante, la jeune femme retrouve son père, blessé et inconscient, dans le sous-sol de la maison familiale. Et tandis qu'elle tente de quitter la maison avec lui, un énorme alligator surgit dans le sous-sol.

22h32

Téléfilm de guerre (Chine - 2017)

Sky Hunter

De nombreux pilotes de l'armée de l'air chinoise sont sélectionnés pour intégrer une unité d'élite. Wu Di et quatre autres pilotes en font partie. ils subissent un entraînement éprouvant avant de rejoindre leur base. Mais l'un d'entre eux est kidnappé par une armée étrangère.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:33	12:28	16:05	18:52	20:16	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:39	12:32	16:09	18:56	20:19

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:54	12:46	16:23	19:10	20:33

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:53	12:37	16:12	18:58	20:16

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:01	12:54	16:32	19:20	20:43

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:06	12:58	16:35	19:21	20:44

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:10	13:01	16:38	19:24	20:47

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8582 – SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	22°
Oran	30°	23°
Constantine	34°	18°
Ouargla	37°	26°

UNE DÉLÉGATION DE KBR REÇUE PAR ARKAB

Le géant américain veut renforcer sa présence en Algérie

Les opportunités de coopération de l'ingénierie, de la gestion des projets et des technologies avancées dans le secteur des hydrocarbures ont été passées en revue entre le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et une délégation de la société américaine Kellogg Brown and Root (KBR), laquelle se dit disposée à mettre son expertise technique et ses technologies avancées, particulièrement dans l'amont pétrolier et gazier et dans la pétrochimie, au service de Sonatrach, mais aussi à conforter sa présence en Algérie.



La délégation américaine reçue par Arkab.

La délégation américaine, composée du vice-président du développement des affaires et du président des solutions technologiques durables, a été reçue par le ministre des Hydrocarbures, en présence du P-DG du Groupe Sonatrach et de cadres du ministère, a indiqué avant-hier le ministre dans un communiqué, affirmant que cette rencontre a permis d'examiner les voies et moyens de renforcer la coopération et le partenariat mais aussi les perspectives de renforcement de la présence de KBR en Algérie. Cette rencontre a été, en effet, l'occasion de passer en revue les opportunités de coopération et de partenariat dans nombre de projets stratégiques, notamment dans les domaines de l'ingénierie, de la gestion des projets et des technologies avancées, en phase avec les objectifs de l'Algérie dans le développement du secteur des hydrocarbures et le renforcement de ses capacités industrielles et technologiques, a précisé la même source. M. Arkab a ainsi souligné l'importance de renforcer les partenariats avec les grandes compagnies mondiales et de tirer profit de leur savoir-faire et de leurs technologies de pointe, au service de la modernisation des installations énergétiques et industrielles, de la promotion du contenu local et du transfert d'expertises.

Il a, dans ce sens, invité la société américaine à saisir les opportunités offertes par le marché algérien et à participer aux grands projets d'investissement, notamment dans le développement gazier, les industries de transformation et les technologies modernes.

De son côté, la société KBR s'est dite disposée à accompagner Sonatrach, mettant à sa disposition son expertise technique et ses technologies avancées, particulièrement dans l'amont pétrolier et gazier ainsi que dans la pétrochimie.

La délégation de la société a présenté, à cette occasion, sa vaste expertise en Algérie ainsi que sa relation historique avec Sonatrach, qui remonte au début des années 1980, période durant laquelle KBR a contribué à la réalisation de grands projets, dont des installations de gaz naturel liquéfié à Skikda et Arzew, des unités de traitement du gaz et du pétrole, ainsi que des unités de production d'ammoniac et des programmes de rénovation et de modernisation des installations industrielles.

La délégation a également fait part de la volonté de la société américaine de conforter sa présence en Algérie et de contribuer à la concrétisation des grands projets industriels et d'investissement, soulignant sa disposition à mettre à profit son expertise et ses capacités technologiques et d'ingénierie pour appuyer les programmes de développement en Algérie et renforcer la coopération à long terme avec Sonatrach et les entreprises nationales.

Lilia A. A.

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

La numérisation pour réguler le marché

LES POUVOIRS publics multiplient les efforts visant la régulation du marché national. C'est sur la numérisation que l'on compte désormais pour garantir une interconnexion des données émanant de différents intervenants et ainsi disposer d'un mécanisme unifié pour une meilleure régularisation du marché.

Une réunion de travail et de coordination a été tenue dans ce sens, avec la participation de toutes les parties prenantes. Co-présidée par Meriem Benmouloud, Haut-Commissaire à la Numérisation et la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdelatif, en présence de cadres des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche, ainsi que du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, la réunion a été consacrée à la mise en place d'un mécanisme numérique unifié de régulation du marché national, a indiqué hier communiqué conjoint du ministère du Commerce intérieur et le Haut-Commissariat à la numérisation.

Ceci, dans le cadre d'une démarche de gouvernance et d'inclusion numériques visant à harmoniser le circuit des données entre les différents secteurs intervenant dans l'approvisionnement et la distribution des produits de large consommation, a précisé la même source, notant que cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'instruction du Premier ministre.

Les deux ministres ont également souligné la nécessité de renforcer la coordination et d'unifier les efforts, afin de mettre en place un système national numérique permettant de suivre le circuit des produits stratégiques et de fournir une vision précise et en temps réel, contribuant ainsi à une meilleure prise de décision.

L. A. A.

ÉLECTIONS LOCALES

L'ANIE à pied d'œuvre

L'AUTORITÉ nationale indépendante des élections (ANIE) poursuit ses préparatifs en prévision des élections locales prévues le 28 novembre prochain. Lors d'une réunion tenue hier à Alger, le président de l'ANIE, Saad Arous, a notamment fait le point sur les dernières dispositions relatives à la révision exceptionnelle des listes électorales, ainsi que sur le déploiement des structures de l'Autorité à travers le territoire national.

Présidée par Saad Arous, en présence des cadres de l'Autorité, cette réunion du Conseil de l'ANIE a été consacrée au suivi et à l'évaluation de plusieurs dossiers liés à la préparation de cette échéance électorale, a indiqué un communiqué de l'instance.

Les participants ont notamment examiné les dernières dispositions prises dans le cadre de la révision exceptionnelle des listes électorales, prévue du 6 au 17 septembre.

Durant cette période de douze jours, les bureaux des commissions communales seront ouverts de 9h à 16h30. Cette opération permettra aux citoyens non inscrits sur les listes électorales de s'inscrire, ainsi qu'aux nouveaux majeurs et aux personnes ayant changé de résidence de procéder à leur inscription ou au transfert de leur inscription.La réunion a également permis de faire le point sur l'état d'avancement de la distribution des documents électoraux dans les différentes wilayas, ainsi que sur l'opération de retrait des dossiers de candidature au niveau des sièges des coordinateurs de wilaya. L'ANIE a, à ce titre, évalué les conditions de prise en charge de cette opération afin d'en garantir le bon déroulement et d'accompagner les personnes souhaitant se porter candidates, dans le respect des procédures en vigueur.

Sur le terrain, l'Autorité a finalisé l'installation de ses 69 coordinateurs de wilaya, couvrant ainsi l'ensemble du territoire national, selon la même source. Le Conseil de l'ANIE a, dans ce cadre, examiné la situation de ces coordinateurs après l'achèvement de leur installation et l'accomplissement de leur prestation de serment légal.

Par ailleurs, des commissions spéciales présidées par des membres du Conseil de l'ANIE seront mises en place pour assurer le suivi de différents aspects liés à la préparation du scrutin. La commission juridique sera notamment chargée de prendre en charge les préoccupations et les demandes d'éclaircissement adressées à l'Autorité, particulièrement par les partis politiques et les candidats indépendants, et d'y répondre au fur et à mesure.Le passage à 69 wilayas entraîne, faut-il le rappeler, une nouvelle configuration du nombre de sièges à pourvoir au niveau des Assemblées populaires de wilaya (APW). Celui-ci s'élève désormais à 2 855 sièges à l'échelle nationale. S'agissant des Assemblées populaires communales (APC), le nombre de communes demeure fixé à 1 541, réparties sur les 69 wilayas. Le nombre de sièges à pourvoir dans chaque commune est déterminé en fonction de sa population, conformément au décret exécutif n° 26-282 du 24 août 2026, fixant leur répartition.

Pour les APW comme pour les APC, les électeurs seront appelés à choisir leurs représentants selon un scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel, en remplacement de l'ancien système de liste fermée, conformément à l'article 169 de la loi organique relative au régime électoral.

Khalil Aouir